

INSTITUT
KURDE
DE PARIS

Bulletin de liaison et d'information

N° 6

MAI-JUIN 1984

Ce bulletin paraît en français, allemand, anglais, kurde, italien, espagnol et turc.

Prix au numéro : France: 25 FF — Etranger : 30 FF
Abonnement annuel (6 numéros) France : 120 F — Etranger : 150 FF

Périodique bimestriel
Directeur de la publication : Mohamad HASSAN

Numéro de la Commission Paritaire : 659 15 A.S.
ISBN 0761 1285

INSTITUT KURDE, 106, rue La Fayette - 75010 PARIS
Tél. : 01- 48 24 64 64 - Fax : 01- 48 24 64 66
www.fikp.org
E-mail: bulletin@fikp.org

Une exposition à Paris, des journées d'études, une semaine cinématographique et des expositions à Dortmund, un symposium à Vienne, un séminaire à Stockholm, des spectacles à Sydney, un périodique à San Francisco.. la diaspora kurde mène à travers le monde, un combat actif pour défendre son identité et pour faire connaître à l'opinion publique la situation du peuple kurde.

SOMMAIRE : UNE EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES
MOIS KURDE A DORTMUND
INITIATIVES DE LA DIASPORA
MEDIAS
NOUVEAUTES
LE N° 2 DE STUDIA KURDICA
LES PUBLICATIONS EN VENTE

EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES A PARIS

Au siège de l'Institut, du 10 au 31 mai, s'est tenue une exposition des photographies du Kurdistan de J. Bertolino, A. Eriksson, G. Guittot, C. Kutschera, Reza. Images de la vie familiale, des travaux de tous les jours, des objets de la vie quotidienne, contrastant avec des paysages dévastés, des images de guerre parfois atroces, telle cette photo d'un enfant mort au cours du bombardement de Baneh, en 1980, et du visage douloureux de ses parents...

MOIS KURDE A DORTMUND

Pour faire mieux connaître les Kurdes et leur culture au public allemand, la Section Allemande de l'Institut Kurde vient d'organiser, en collaboration avec Rheinisch-Westfälische Auslandsgesellschaft et l'Université de Dortmund, une série de manifestations qui se sont déroulées tout le long du mois de juin.

SEMAINE DU CINEMA

Ce programme multiforme a débuté le 4 juin avec la Semaine du cinéma kurde à Fritz-Henssler-Haus. Dans ce cadre, les films "Yol", "Le Troupeau", "Les Miséreux" de Yilmaz Güney, et "La Voix du Kurdistan" de Kurdistan Film Collective ont été présentés. Ne pouvant se rendre en R.F.A., le cinéaste kurde Yilmaz Güney avait tenu à envoyer un message pour l'ouverture de la semaine. La réalisation de cette semaine a été assurée par l'Université Populaire (Volkshoch Schule) de Dortmund.

EXPOSITION DE PEINTURE

Le 11 juin, à 19 h., le Professeur Uhlmann, historien d'art, conseiller culturel de la Mairie de Dortmund, a inauguré dans le Foyer de l'Opéra de sa ville une exposition présentant des œuvres de douze peintre kurdes exilés. Dans l'allocution qu'il a prononcée à cette occasion, M. Uhlmann a, notamment, exprimé sa satisfaction de voir que les œuvres exposées, variées dans leur inspiration et leur style, étaient d'un niveau international. Cette exposition collective,

première du genre en Allemagne Fédérale, a rencontré un vif succès, tant auprès du public allemand que chez les Kurdes immigrés et dans la presse. Elle s'est poursuivie jusqu'au 30 juin.

EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES

Le lendemain, 12 juin, à 17 h., une exposition rassemblant 140 photographies de Bertolino, Eriksson, Guittot, Kutschera et Reza était inaugurée par le Professeur Adolf Clemens, dans le Pavillon du Parc régional de Westphalie. En une semaine 4300 personnes ont visité cette exposition qui a trouvé un large écho dans la presse.

JOURNEES D'ETUDES

Du 13 au 15 juin, des Journées d'études intitulées "Passion des Kurdes" se sont tenues à l'Université de Dortmund. Des spécialistes, tant kurdes qu'europeens, de la langue, de la littérature, de l'histoire et de l'immigration kurde ont, au cours de ces journées, abordé les divers aspects de la question kurde. Des groupes de travail, consacrés aux problèmes spécifiques (langue et littérature, situation de la femme, diaspora, histoire et sociologie), ont complété, par leurs réflexions et leurs propositions concrètes, les exposés en séance plénière de Mme Joyce BLAU (Paris) et de MM. Gérard CHALIAND, (Paris), Kemal FUAD (Berlin), Şerafettin KAYA (Kiel), Kendal NEZAN (Paris), Prof. Konrad PFAFF (Dortmund), Jürgen ROTH (Frankfurt) et Ismet Cheriff VANLY (Lausanne).

Dans leur discours de bienvenue, l'adjoint de Monsieur Samtlebe, maire de Dortmund, et le Professeur Velsing, recteur de l'Université de Dortmund, se sont félicités de ce premier pas vers un dialogue entre Kurdes et Allemands. De son côté, le président de l'Institut a appelé de ses vœux la poursuite et l'approfondissement de ce dialogue nécessaire, mutuellement enrichissant, afin de parvenir à une meilleure compréhension entre les peuples allemand et kurde. Ce rapprochement, a-t-il ajouté, passe par la multiplication, dans d'autres villes allemandes, des initiatives comme celle qui vient d'être prise à Dortmund.

Plusieurs associations kurdes et allemandes ont apporté une aide précieuse pour l'organisation de ces journées. Parmi elles, la Croix-Rouge Allemande dont la vice-présidente, la Princesse Maria Theresa Zu Salm, a tenu à envoyer un message au Congrès ; Deutsche Flüchtlingshilfe, Bonn, ; et A.S.T.A., association des étudiants de l'Université de Dortmund. Dr. Harald Koch, Ministre d'Etat, président de la Rheinisch-Westfälische Auslandsgesellschaft a également envoyé un message de soutien.

Une table ronde dirigée par le journaliste Jürgen ROTH a permis à l'auditoire, composé notamment de Kurdes venus de toutes les régions de l'Allemagne et d'étudiants, de chercheurs, de journalistes et de travailleurs sociaux allemands de dialoguer avec les intervenants et les représentants du S.P.D. et des Ecologistes. La plupart des auditeurs ont participé, suivant leur intérêt, aux travaux des divers groupes spécialisés. La projection des films documentaires sur les Kurdes de Turquie, d'Iran et d'Irak visait à donner au public une image plus précise et concrète des réalités du Kurdistan.

Parmi les nombreuses propositions élaborées au cours de ces Journées d'études, on retiendra notamment celle qui demande aux autorités allemandes de reconnaître à la langue kurde, usitée par plus de 400 000 immigrés kurdes résidant en Allemagne Fédérale, un statut identique à celui des autres langues parlées par les communautés immigrées de ce pays : grec, italien, turc, etc... Le kurde doit être enseigné aux enfants kurdes qui le souhaitent ; il doit être utilisé dans des émissions de radio et des chaires de kurde doivent être créées dans les grandes universités allemandes, pour former des enseignants en langue kurde. Les autorités sont également invitées à créer des postes d'interprètes, de travailleurs sociaux pour la communauté kurde, qui souhaite aussi avoir, comme d'autres communautés immigrées, des médecins généralistes, des gynécologues et des psychiatres parlant le kurde.

Concluant ces travaux, le professeur Konrad PFAFF qui, avec le Dr. K. FAULENBACH, a joué un rôle essentiel dans l'organisation de ces journées, a appelé, au milieu de vifs applaudissements de la salle, à l'amitié de plus en plus étroite entre les peuples kurde et allemand.

**POUR CLOTURER
LE CONGRES, LA FETE**

Dans la soirée du 15 juin, une fête traditionnelle kurde, qui a réuni environ 500 congressistes et Kurdes de la région, est venue ponctuer, dans une ambiance chaleureuse, ces rencontres germano-kurdes. Le Directeur de la Section Allemande de l'Institut, qui a donné un nouveau rendez-vous, plus tard, dans une autre ville allemande, a vivement remercié tous les organismes, associations, personnalités qui ont activement aidé à l'organisation de ce programme multiforme sur les Kurdes.

DIASPORA

AUTRICHE

Un symposium sur la situation géopolitique du Kurdistan s'est tenu les 28 et 29 avril 1984 à Vienne, au siège d'Internationalen Kulturzentrum.

Des intervenants kurdes ont exposé à un auditoire d'environ cent personnes les aspects historique, culturel, social et politique de la question kurde en Turquie, en Iran, en Irak, en Syrie et en URSS. Le Prof. Charlotte TEUBER-WECKERSDORF (Boston/Vienne) a placé cette question dans le contexte général du colonialisme, tandis que le Prof. Dr. Thomas STAUFFER (USA, Diplomatische Akademie - Wien) traitait du rôle du pétrole et de l'OPEP dans l'accord irako-iranien de mars 1975, accord qui a conduit à l'effondrement de la résistance armée des autonomistes kurdes d'Irak.

Le symposium était placé sous le patronage du Dr. Christian BRODA, ancien Ministre de la Justice autrichien. Celui-ci, dans une intervention chaleureuse et très applaudie a émis le voeu que les Kurdes puissent recouvrer leur liberté et l'ensemble de leurs droits. Le combat pour la liberté nécessite un soutien concret des démocrates européens, a ajouté le Dr Hans HAUSER, Président de la Société Autrichienne des Amis du Peuple Kurde. A défaut d'autres aides, les pays démocratiques pourraient permettre aux jeunes Kurdes de venir étudier et se former chez eux. Si, parmi ces jeunes, quelques uns jouent un rôle actif dans la lutte de libération de leur peuple, nous aurons accompli notre devoir de solidarité, a-t-il ajouté.

Le symposium s'est terminé par une soirée artistique organisée par l'Association des Etudiants du Kurdistan à l'Etranger (AKSA).

SUEDE

Un séminaire sur la situation des Kurdes a eu lieu les 4, 5 et 6 avril 1984 à Stockholm, à l'initiative de l'Organisation des Immigrés en Suède (SIV) et de la Fédération des Associations du Kurdistan en Suède.

Le séminaire, dirigé par Lars Gunnar ERIKSSON, s'adressait plutôt à des responsables suédois des organismes ayant affaire aux immigrés. Après des exposés sur l'histoire, la langue et la culture, la situation actuelle des Kurdes dans les divers Etats qui se partagent le Kurdistan a été évoquée. Ensuite, les problèmes spécifiques des immigrés kurdes ont été abordés.

La journaliste suédoise Elin CLASON, de retour du Kurdistan de Syrie, a présenté des documents photographiques illustrant la misère des paysans kurdes dans ce pays. L'un des moments forts du séminaire fut la table ronde réunissant notamment MM. Hans Goran FRANK (député social-démocrate), Olof G. TANBERG (Secrétaire international de l'Académie Royale des Sciences) et Oswald Soderquist (Député du Parti communiste de gauche). Elle a donné lieu à un dialogue riche et vivant. Les participants ont conclu à la nécessité d'aider les immigrés kurdes à obtenir tous les droits et avantages reconnus aux autres communautés d'immigrés et de soutenir concrètement la lutte du peuple kurde pour sa liberté.

UNE SECTION KURDE A L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE STOCKHOLM.

La Direction des Enseignements supérieurs et des Universités a décidé le 29 mai 1984 de créer, dès l'automne prochain, une section kurde à l'Ecole Normale Supérieure qui forme des enseignants pour les immigrés. Les premiers élèves de cette section seront recrutés sur concours. Après deux années d'études, ils seront habilités à donner des cours de langue et de littérature aux enfants de la communauté kurde de Suède.

Depuis une dizaine d'années, les enfants et les adultes analphabètes kurdes avaient droit à des cours dans leur langue maternelle financés par les autorités suédoises. La récente décision de l'Administration suédoise vise à améliorer la formation des enseignants, en particulier sur le plan pédagogique.

Cette décision, sans précédent en Europe occidentale, a été accueillie avec beaucoup de satisfaction par les Kurdes de Suède et au-delà par l'ensemble de la communauté kurde d'Europe qui espère voir d'autres gouvernements européens suivre l'exemple suédois.

AUSTRALIE SPECTACLE DE CHANTS ET DANSES KURDES AU CONCERT HALL DE L'OPERA DE SYDNEY

Dans le cadre du Shell National Folkloric Festival, la troupe artistique de l'Australian Kurdish Association présente, dans la soirée du 11 juin, un programme de chants et de danses du Kurdistan.

Ce Festival réunit tous les ans, au mois de juin, des ensembles folkloriques d'une quarantaine de

nations. Il constitue l'un des événements culturels majeurs de l'année en Australie et, à ce titre, bénéficie d'un large écho dans les médias du pays.

La communauté kurde d'Australie est formée, pour l'essentiel, des travailleurs immigrés originaires du Kurdistan de Turquie.

ETATS-UNIS

PUBLICATION D'UN PERIODIQUE KURDE EN ANGLAIS

La communauté kurde de Californie regroupée autour d'AZADI KURDISTAN HUMANE FOUNDATION vient d'éditer un périodique en langue anglaise, pour informer l'opinion américaine sur les Kurdes.

La Fondation Azadi Kurdistan a pour but de "promouvoir la culture kurde, éclairer le public américain sur le Kurdistan, fournir une assistance sociale et économique aux Kurdes nécessiteux et aux Kurdes qui cherchent à se perfectionner à travers l'éducation". Le périodique "Azadi Kurdistan" dont le N°2 est paru en mai 1984 peut être obtenu au prix de \$2 en écrivant à :

P.O.Box 5267 SOUTH SAN FRANCISCO, California 94083 U.S.A.
U.S.A.

MEDIAS

Radio France Internationale diffusera le 3 juillet 1984 à 21h, dans le cadre de l'émission "Arc en ciel", un programme spécial sur la culture et la musique kurde.

Ce programme a été élaboré avec la collaboration du Département de musique de l'Institut.

Radio WDR (R.F.A.) a diffusé le 13 juin 1984 à 9h un entretien avec le Dr. Faulenbach sur le mois kurde à Dortmund; à 12h, la même radio nationale est revenue sur cet événement culturel avec une longue interview du Prof. Pfaff.

NOUVEAUTES

8 CASSETTES EDITEES PAR L'INSTITUT

- 1) ARIF et HESEN CIZREWÎ, chants d'amour interprétés par les plus populaires chanteurs kurdes des années 50/60.
- 2) DENGÊ JINÊN KURD, (la voix des femmes kurdes), recueil de chansons anciennes interprétées par Zadina Şekir, Meryem Xan, Ayşe Şan, Nesrîn Şirwan, etc..
- 3) ARAMÊ TÎGRAN, 18 chants d'amour, par l'un des meilleurs connaisseurs de la chanson kurde, actuellement à Erivan.
- 4) LEYLANÊN KURDÎ, musique instrumentale kurde, flûte bergère et double flûte.
- 5, 6, 7 & 8) MUSÎKIYA GELERIYA KURDISTAN I, II, III & IV, musique populaire kurde sorani, interprétée par le Groupe populaire d'Erbil (I) et par des chanteurs kurdes soviétiques (II ; III et IV)

ŞIVAN 8 ET 9

Deux nouvelles cassettes du chanteur kurde de Turquie ŞIVAN, viennent d'être éditées en Allemagne Fédérale. Şivan est très populaire dans l'ensemble du Kurdistan pour ses chants patriotiques.

LIVRES

Viennent de paraître :

"La lune dans le ciel de Diyarbakir", recueil de poèmes de Rojen Barnas, en kurde. Invandrarförlaget, Borås, Suède, 119 p.

"Kurdistan und die Kurden", Traduction en allemand de l'ouvrage collectif publié sous la direction de Gérard Chaliand. édité par Gesellschaft für bedrohte Völker, Göttingen, 477p.

"Musto, Sahhe une Ousso, eine Geschichte aus Kurdistan", de Michael Muermann, Lamuv Verlag, Bornheim-Merten, R.F.A., 160 P.

"Bergtürken oder Kurden ? Das Kurdenproblem in der Türkei", de Hugo Walser, Deutsches Orient-Institut, Hamburg, 1983, 88 P.

LE N° 2 DE STUDIA KURDICA

Le N°2 de la revue du Centre de Recherche de l'Institut paraîtra fin juillet.

Au sommaire :

EN ARABE

- Point de vue sur la stratégie passée et présente du mouvement nationaliste kurde, I.C. Vanly.
- La poésie lyrique kurde, Basile Nikitine. (traduction et commentaire par Halkawt Hakim).
- Libres Opinions: Le mouvement nationaliste kurde et la naissance de la bourgeoisie kurde ; réponse à Siyamend Othman. Dr. S. Mulla.
- Plaidoyer pour l'Académie Kurde de Bagdad, J. Heydarî.
- La révolte des Barzani dans les années 1940, à partir des Archives britanniques, Narmine Abu-Bekir.

EN PERSAN

- Le Parti Tudeh et la question kurde, A. Mahabadi.
- L'Etat et les tribus kurdes en Iran : le cas de Simko, Martin Van Bruinessen.
- Culture et musique kurdes, Ayako Tatsumura.
- Interview : Sheikh Izzedin et l'Islam.

EN TURC

- Point de vue sur la politique soviétique à l'égard de la question kurde, Siyamend Othman.
- Les organisations politiques kurdes à Istanbul après la Première Guerre Mondiale, Daniel Méthy.
- La peste au Kurdistan à l'époque l'empire ottoman.

PUBLICATIONS EN VENTE

L'Institut Kurde diffuse des livres, disques et cassettes. Vous en trouverez la liste ci-dessous. Pour vous les procurer, envoyez le bon de commande ci-dessous, avec votre règlement, par chèque, CCP ou mandat. Aucun envoi ne sera fait contre remboursement.

LES KURDES, de Basile Nikitine	110 F
LES KURDES ET LE KURDISTAN, ouvrage collectif, Maspéro	35 F
KURDISTAN UND DIE KURDEN, ouvrage collectif, en allemand	40 F
LE KURDISTAN IRAKIEN, ENTITE NATIONALE, de I.C.Vanly	90 F
LETTRE A L'UNESCO, de Beşikçi, en turc	20 F
MA VIE DE KURDE, de N. Zaza	70 F
LES CHAMPS DE YUREGHIR, de Y. Güney	85 F
GRAMMAIRE KURDE, de Bedir Khan et Lescot	125 F
MANUEL DE KURDE SORANI, de J. Blau	80 F
ANTHOLOGIE DE LA POESIE POPULAIRE KURDE	35 F
TEMO, BARDE DU KURDISTAN	70 F
CHANTS ET MUSIQUES DU KURDISTAN, Groupe KOMA ZOZAN	55 F
DENGÊ WELAT : Cassettes éditées par l'Institut Kurde.	
1) ARIF ET HESEN CIZREWÎ	
2) LA VOIX DES FEMMES KURDES	
3) ARAMÊ TÎGRAN	
4) MUSIQUE INSTRUMENTALE, flûte bergère et double flûte	
5, 6, 7) MUSIQUE POPULAIRE KURDE	
BANGIN Û JIYAN	
BÊRTÎ WERGÊR	
BIRÎNDAR, N° 1,2,3	
DILGEŞ	
FEQIYÊ TEYRA, N° 2	
GULISTAN, N° 1,2,3	
ŞIRIN, N° 3	
ŞIVAN, N° 1,2,3,4,5,7	
THE VOICE OF KURDISTAN, musique des peshmergas	
ZILFÎ, N° 3	
ŞIVAN, N° 8,9	40 F
Cartes postales couleur (2F), noir et blanc (1F)	
Affiches de l'Exposition & de l'Inauguration	20 F
Mizgîn N° 1 et 2	15 F
Hêvî N° 1 et 2	40 F
Studia Kurdica N° 1	40 F
Bulletin de l'Institut (numéros précédents)	15 F

LIVRES ET PERIODIQUES EN LANGUE KURDE

POESIE	<i>Cigerxwîn</i> : RONAK	}	35 F
	ZEND-AVISTA		
	SEFAK		
	HÊVÎ		
	<i>Firat Cewerî</i> : DÊ ŞÊRÎNE		

LIVRES D'ENFANTS	<i>M.E. Bozarslan</i> : MEYRO	}	35 F
	MÎR ZORO		
	GURÊ BILURVAN		
	<i>M. Bakst</i> : KEÇA KURD ZOZAN		
	ZAROKÊN IHSAN		
	<i>A. Lindgren, I. Wikland</i> : BELÊ LOTTA KARE BAJO		
<i>G. Bergstrom</i> : MA TU TIRSONEK Î ALFONS OBERG	}	35 F	
<i>L. Ferick, J. Carlbrand</i> : MA GAKÛVÎ KÛCIKAN DIXWIN			
KINO DIGOT ALIKARÎ BIKIM ALFONSÊ ŞÎT			

PERIODIQUES	<i>Hêlîn</i> (n° 1 à 8)	6 F
	<i>Hêvt</i> (n° 1 à 11)	6 F
	<i>Kultîk</i> (n° 1 à 11)	10 F
	<i>Roja Nû</i> (revue artistique et culturelle) (n° 1 à 4)	12 F
	<i>Tîrêj</i> (n° 2 à 4)	20 F

ROMANS	<i>Ereb Şemo</i> : DIM DIM	30 F
	<i>Mahmut Bakst</i> : HÊLÎN	25 F
	<i>Birîndar</i> : XANÊ	15 F
	SORO	30 F

BON DE COMMANDE

N° 5

Je désire recevoir les publications suivantes :

.....	Nombre x F = FF
.....	Nombre x F = FF
.....	Nombre x F = FF
.....	Nombre x F = FF
.....	Nombre x F = FF

Je joins un chèque de F, représentant le montant de ma commande.

NOM :

ADRESSE :

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je souhaite contribuer à l'action culturelle de l'Institut Kurde.
Je vous envoie un chèque de F.

Je souhaite recevoir régulièrement le bulletin de l'Institut.
Je vous envoie un chèque de **50 F**, représentant l'abonnement annuel.

NOM :

ADRESSE :

BON DE COMMANDE HÊVÎ (revue culturelle en langue kurde)

Je souhaite recevoir exemplaires de HÊVÎ, au prix unitaire de 40 FF (pour la France) ou 6\$ (pour l'étranger).

Je souhaite souscrire abonnements à HÊVÎ (2numéros par an), pour le prix unitaire de 80 FF (pour la France) ou 12 \$ (pour l'étranger).

Je vous adresse mon règlement de par chèque bancaire, CCP, mandat-lettre, mandat international, à l'ordre de L'INSTITUT KURDE DE PARIS.

NOM :

ADRESSE :

BON DE COMMANDE Etudes Kurdes (revue bilingue arabo-persane)

Je souhaite recevoir exemplaires de ETUDES KURDES, au prix unitaire de 40 FF (pour la France) ou 6 \$ (pour l'étranger).

Je souhaite souscrire abonnements à ETUDES KURDES (2 numéros par an). pour le prix unitaire de 80 FF (pour la France) ou 12 \$ (pour l'étranger).

Je vous adresse mon règlement de par chèque bancaire, CCP, mandat-lettre, mandat international, à l'ordre de L'INSTITUT KURDE DE PARIS.

NOM :

ADRESSE :

il manifesto

TELEGRAMME DE BREST

Liberation

LE SOIR

Fédération
Internationale
des Droits
de l'Homme

La Republique des Pyrenées

Midi
Midi Occident

LE MATIN
DE PARIS

Народна **КВАТРА**

DIE BRÜCKE

LYON MATIN

Le Monde

Die Grüner

REVUE DE PRESSE
BERHEVOKA ÇAPÊ
RIVISTA STAMPA
THE PRESS REVIEW
BASIN DERLEMESİ
DENTRO DE LA PRENSA
PRESSEREVUE

LA CROIX
THE TIMES
LA GAZETTE
DE LAUSANNE

LE FIGARO
SEMAINE PROVENCE

THE GUARDIAN
vie culturelle

L'EXPRESS

SYDNEY MORNING
HERALD

Cumhuriyet
LE MONDE
diplomatique

Le Parisien

CROIRE

Hürriyet

africaine
asie

L'Humanité

Télérama

FINANCIAL TIMES

TEMOIGNAGE CHRETIEN - 14/5/1984

LIBERATION - 21/5/1984



EXPOSITION

« Regards sur les Kurdes, une exposition de photographie nous est proposée par l'Institut kurde de Paris. Jean Bertolino, Ann Eriksson, Gérard Guittot, Chris Kutschera et Reza ont saisi les aspects les plus méconnus de cette contrée qui s'étend des sources du Tigre et de l'Euphrate à l'Union soviétique, à travers l'Iran, l'Iraq, la Syrie, la Turquie et l'URSS.

Jusqu'au 31 mai, de 12 h à 19 h, à l'Institut kurde de Paris, 106, rue Lafayette 75010 Paris
Tél. 824.64.64.

INITIATIVES

KURDISTAN. Expo photo « Regards sur les Kurdes ». Institut kurde, 106 rue la Fayette, Paris 10^e, 824 64 64, jusqu'au 31 mai, 12h-19h.

L'OFFICIEL DES SPECTACLES
16/5/1984

● A l'Institut kurde, 106, rue La Fayette, 824-64-64 : « Regards sur les Kurdes ». Photographies. Jusqu'au 31 mai.

LE MONDE - 10/5/1984

Centres culturels

REGARDS SUR LES KURDES. Photographies. Institut Kurde, 106, rue La Fayette (824-64-64). Jusqu'au 31 mai.

7 A PARIS · 16/5/1984

REGARDS SUR LES KURDES (jusqu'au 31 mai), photographies de J. Bertolino, A. Eriksson, G. Guittot, C. Kutschera et Reza. A l'Institut Kurde 106, rue La Fayette (10^e), 824.64.64. Ouverte de 12 h à 19 h. Entrée libre

LE NOUVEL OBSERVATEUR

18/5/1984

HUMANITE-DIMANCHE - 20/5/1984

REGARDS SUR LES KURDES

● Cinq photographes ont parcouru le Kurdistan et témoignent de la beauté, de la force, de la lumière d'un pays qui refuse de mourir. A. D. Institut kurde de Paris, 106, rue La Fayette, Paris-10^e, jusqu'au 31

PARIS

regards sur les Kurdes

Plus grande est l'errance injuste d'un peuple, plus grandes sont les interrogations enracinées dans les yeux des femmes et des enfants. Neuf photographes ont traduit, dans une exposition présentée jusqu'à la fin mai (1) à l'Institut kurde, des instants de la vie des Kurdes. Ils sont vingt millions répartis dans leur immense majorité en Turquie, en Iran et en Irak. Les images de violence, auxquelles nous sommes confrontés habituellement, nous sent le pas, ici, à l'impression

apaisante qu'en dépit de l'oppression la vie se fait plus forte que la guerre. Hommes au maquis, au travail, femmes et enfants surpris dans leurs quotidiens confient au visiteur la part d'existence où se refait, chaque matin, la permanence. Car la résistance trouve aussi des racines dans les liens sensibles, premiers, des hommes à leurs terres, à leurs activités : paysans aux champs, labours, moisson, troupeau, barattage du fromage, fabrication du pain. Ces vues transmettent la grande patience des hommes à construire. Malgré l'interdiction de toute manifestation artistique, malgré l'interdiction de toute publication et celle, faite aux Kurdes, de parler leur langue.

Fondé en février 1983 à Paris, l'Institut kurde s'est donné pour mission la sauvegarde, le renouveau et la diffusion de la culture kurde. Y participent des écrivains, des historiens et artistes s'attachant à mettre à la disposition des exilés de la diaspora, un patrimoine auquel les Kurdes n'accèdent pas. L'Institut abrite une bibliothèque, un centre de langue, de littérature et d'arts plastiques. Il propose des cours de musique, anime l'édition de brochures, produit des vidéos, des cassettes de chants. Des expositions y ont régulièrement lieu.

M.H.

(1) Institut kurde, 106, rue La Fayette, Paris. Tél. 824 64.64

LA VIE OUVRIERE

14/5/1984

REGARD SUR LES KURDES

Jusqu'au 31 mai, l'Institut kurde de Paris présente les œuvres de cinq photographes ayant aimé le pays millénaire des Kurdes : Jean Bertolino, Ann Erikson, Gérard Guittot, Chris Kutschera et Reza. (106, rue Lafayette, 75010 Paris, tél. 824.64.64)

Dedicata ai curdi

Si inaugura lunedì 2 aprile alle ore 12 all'Informa Giovani (via Assarotti 2) «Kurdistan: una realtà - Foto e poesie in mostra». Torino è diventata negli ultimi anni la capitale degli studenti kurdi in Italia (tanto che la Rete 3 ha prodotto un filmato sull'argomento) e grazie all'attività di Aksa, la loro associazione, è stata sede di spettacoli di folklore, feste, manifestazione culturali.

Anche in quest'ultima occasione la città di Torino ha dimostrato la sua attenzione verso una «realtà» poco conosciuta in Italia nonostante le sue singolari valenze culturali e sociali pubblicando, grazie all'Informa Giovani, un volumetto di poesie di autori kurdi contemporanei che appaiono per la prima volta in italiano nella versione poetica di Francesco Rodolfo Russo.

Il volumetto verrà offerto al pubblico in occasione della conferenza stampa di lunedì prossimo a cui parteciperanno esponenti di Aksa, di Amnesty International e la giornalista Laura Schrader. La mostra fotografica rimarrà aperta fino al 20 aprile con orario 10-18, domenica esclusa.

30-03-1984

LA STAMPA

INFORMA GIOVANI
SPAZIO MOSTRE

IL KURDISTAN: UNA REALTÀ

Mostra dal 2 al 20 aprile
in via Assarotti 2

I primi studenti kurdi arrivarono a Torino cinque anni fa ed erano in due. Ora sono una trentina, il nucleo più numeroso in Italia insieme al gruppo di Venezia. Molti fanno parte di AKSA, associazione degli studenti del Kurdistan all'estero. Hanno passaporti iracheni e iraniani, più raramente, almeno in Italia, turchi e siriani. Ma pensano, parlano e vivono «in kurdo», orgogliosi della loro nazionalità che esiste di fatto, se non di diritto, ed è profondamente diversa da quella araba e turca e differente da quella persiana. Come i Persiani, i Kurdi sono indoeuropei.

La lingua araba è lontanissima dalle lingue europee, e così pure il turco. Si può immaginare con quale disagio e difficoltà i bambini kurdi affrontino gli studi in queste lingue e quanto alto sia, di conseguenza, il tasso di analfabetismo. Anche perchè i Kurdi amano intensamente la loro lingua e la loro cultura e riconoscono nei tentativi di assimilazione un programma di genocidio culturale. Alcuni preferiscono, sia pur tra mille difficoltà, continuare gli studi in Europa, che sentono culturalmente più vicina e dove sono liberi di affermare la propria identità nazionale. La spartizione del Kurdistan (un paese geograficamente unitario vasto quasi quanto la Francia, prevalentemente montuoso), risale agli anni Venti. Dopo la caduta dell'Impero Ottomano il Kurdistan avrebbe dovuto costituire un territorio autonomo. A questo scopo i Kurdi avevano combattuto fin dalla metà del secolo scorso ed avevano inviato delegati alla Società delle Nazioni. La scoperta del petrolio in territorio kurdo indusse gli Alleati a tradire le solenni promesse e a dividere il Kurdistan tra Turchia, Iran, Irak e Siria per spartirne le risorse. Così il popolo kurdo, circa venti

soprusi e di violenze di ogni genere messi in milioni di persone che rappresentano il più grande gruppo etnico-linguistico in Medio Oriente dopo Arabi e Turchi rimase caso forse unico al mondo almeno in queste porzioni-colonizzate sul proprio territorio e privato, come in Turchia, perfino del riconoscimento della propria esistenza. E la storia kurda è da sessant'anni una storia di resistenza armata sul territorio, di rivoluzioni, di attività politica, di scioperi e manifestazioni, di interventi alle Nazioni Unite per difendere l'identità nazionale e la stessa sopravvivenza fisica: perchè la storia kurda è da sessant'anni anche una storia di emarginazione e di miseria, di massacri e di torture, di bombardamenti e impiccagioni, di



atto dai governi dei Paesi in cui il Kurdistan è diviso. Per esempio, negli ultimi cinque anni su un territorio di confine grande tre volte il Libano sono stati rasi al suolo circa 1500 villaggi e alcune piccole città, bruciati campi e foreste, chiuse con il cemento le sorgenti, e gli abitanti (circa 800.000) sono stati deportati in campi di concentramento custoditi dall'esercito. Ma tra gli strumenti di lotta non c'è, fortunatamente, il terrorismo internazionale. I movimenti politici kurdi lo rifiutano, come rifiutano i fanatismi religiosi e, salvo rare eccezioni, ideologie nazionalistiche o razziste. Combattono insieme alle forze poliprogressive arabe, turche, persiane per affermare la democrazia, presupposto per l'autonomia e la pace. Gli studenti che si trovano all'estero vogliono contribuire alla lotta facendo conoscere la drammatica situazione del loro popolo e la loro cultura. A Torino gli studenti di AKSA hanno organizzato spettacoli di musica e danze folkloristiche, una serata dedicata alla poesia e, negli ultimi due anni, la loro festa nazionale, Nawroz, con la partecipazione di numerosi studenti da altre città d'Italia e d'Europa. Nawroz, il Capodanno kurdo, si celebra il 21 marzo, equinozio di primavera. È un'usanza certo precedente a Zarathustra e probabilmente radicata in antichissimi riti agricoli della primavera e del fuoco, come le feste di San Giovanni nelle campagne d'Europa. Ma secondo la leggenda la festa del Nuovo Giorno risale alla liberazione del Kurdistan da un crudele tiranno per mano di un mitico fabbro, e i fuochi che si accendono sulle montagne sono simbolo di libertà.

Articolo e foto di
Laura Schrader

CANDELA

Stanotte
-come altre -
trattengo il cielo sveglio
per comporre una poesia.
Appena scritta
mi arrampicherò
su una cresta malinconica,
raggiungerò la tua camera
buia,
Sulla spalliera del letto
distenderò silenziosamente
nel vento
trasformati in candela
li accenderò per te.

Poesia di Tarik Khabat,
studente Kurdo a Torino
nella versione di F. Rodolfo Russo.

Turquie

Morts contre l'enfer

A Diyarbakir, des dizaines de Kurdes ont choisi de se laisser mourir de faim. Et les militaires escamotent les cadavres.

Un militaire entrouvre le couvercle du cercueil: «Voilà, c'est votre fils.» Puis la mère est éconduite tandis que l'armée se charge de l'enterrement, rapidement et en toute discrétion. Ainsi sont anéantis, jusque dans la mort, les prisonniers kurdes de Diyarbakir. Selon les rares informations qui ont filtré, 43 détenus ont commencé une grève de la faim début janvier. Onze sont déjà morts. Onze! Une dizaine d'autres ont été transférés début mars à l'hôpital militaire de



Procès de masse à Istanbul

«Plus jamais la torture»

Diyarbakir dans un état désespéré: on est sans nouvelles d'eux. Par une information distribuée au compte-gouttes et des enterrements express, le pouvoir s'applique à minimiser l'ampleur du mouvement. Les militaires gardent les tombes, surveillent les familles des morts.

Un vent de terreur s'est abattu sur la prison après le 12 décembre 1980, écrivait en septembre dernier Mahmut Guven — un des 2000 détenus

de la prison de Diyarbakir — dans une lettre de 55 pages qu'il avait réussi à faire passer à l'extérieur. De fait, les conditions atroces de détention, la pratique systématique de la torture dénoncée par Amnesty International ont déjà suscité quatre grèves de la faim depuis 1980. On estime qu'une centaine de prisonniers sont morts des suites de ces protestations ou des sévices infligés par les gardiens.

Le dernier sursaut de révolte date du 3 janvier. Profitant de la visite hebdomadaire, les détenus se réunissent devant les parloirs et crient: «Toute la prison est en grève de la faim illimitée. Nous ne voulons plus mourir un à un sous la torture. Qu'ils nous fusillent, qu'ils nous pendent, mais nous n'accepterons plus jamais la torture...» La police militaire intervient alors et chasse les familles en faisant plusieurs blessés parmi les femmes et les enfants, tandis que les prisonniers sont reconduits dans leurs cellules. Deux jours plus tard, dans la nuit du 5 au 6 janvier, le feu prend dans deux cellules; huit prisonniers sont brûlés vifs, cinq seront identifiés. Le mouvement de grève de la faim prend alors de l'ampleur et les détenus décident de boycotter les visites familiales. Il aura fallu attendre qu'un certain nombre de mères aillent à Ankara occuper le siège du parti du peuple (Halkci) pour que l'on réalise l'ampleur de la tragédie de Diyarbakir.

Celle-ci en dit long sur la marge de manœuvre laissée au président Turgut Ozal, élu le 6 novembre dernier, et sur l'espoir de libéralisation lié aux prochaines élections locales du 25 mars, auxquelles participeront trois partis qui n'avaient pas été admis lors des législatives de novembre. Le fait que M. Ozal n'ait même pas pu proposer une amnistie souligne combien son pouvoir est limité.

Depuis septembre 1980, 5000 militants kurdes ont été jugés par les tribunaux militaires turcs. Et chaque mort en prison renforce les Kurdes dans leur conviction que leur terre est bel et bien «occupée» par les Turcs. ●

Chris Kutschera

NECMETTİN BÜYÜKKAYA

Zoals bekend, begon dit jaar in de militaire gevangenis van Diyarbakır een hongerstaking met het doel het afschaffen van de rechten die de gevangenen door een eerdere hongerstaking hadden verworven, weer ongedaan te maken. Een van de eerste berichten over deze hongerstaking betrof de dood van een van de leiders van de koerdische beweging, Necmettin Buyukkaya, die werd beschouwd als een van de organisatoren van de hongerstaking. In eerste instantie wordt zijn dood door de militaire autoriteiten ontkend. Tegenover Amnesty International verklaarde de commandant van de staat van beleg in Diyarbakır, dat Necmettin zelfmoord zou hebben gepleegd. Op 16 februari 1984 verklaarde een broer van Necmettin Buyukkaya in een reportage voor de Zweedse televisie, dat zijn broer in Siverek onder strenge veiligheidsmaatregelen werd begraven. Hij had van zijn ouders gehoord dat Necmettin was gewurgd en dat zijn nek was gebroken.

Necmettin Buyukkaya was een kind van arme veeboeren. Hij werd in 1943 in het dorp Karahan in het distrikt Siverek geboren. Necmettin maakte de lagere school af in zijn dorp en wilde graag doorleren. Om naar een Orta Okul te gaan zou hij naar Siverek moeten, wat moeilijk was omdat zijn familie er het geld niet voor had. Door de hulp van familieleden in Siverek was hij in staat deze middenschool af te maken, om in feite weer opnieuw in dezelfde problemen te geraken. In 1964 ging hij op goed geluk naar het Ziya Gokalp-lyceum in Diyarbakır. Samen met een aantal vrienden woonde hij in een pension in Diyarbakır. Het was een belangrijk jaar voor Necmettin, omdat hij kennis maakte met de grote stad, met de armoede en met dagenlang hongereijden. Hij kwam dat jaar erg moeilijk rond. In 1965 werd hij toegelaten tot een staatsinternaat en vertrok hij naar Adana. Naast zijn studie werkte hij daar als hulp in een apotheek en als katoenplukker om in zijn levensonderhoud te voorzien. In Diyarbakır ontwikkelde Necmettin zijn politieke bewustzijn en bereidde hij zich voor op de strijd van het volk. Na het beëindigen van het lyceum, ging hij rechten stude-

ren in İstanbul. Hier werd Necmettin een van de oprichters van de Fikir Kulüpleri Federasyonu, de federatie van opinieclubs (die zich later omvormde tot de Dev-Genç beweging, die de bakermat vormde voor onder andere Devrimci Yol en Devrimci Sol). Tegelijkertijd was hij actief bij de wederopbouw van de koerdische beweging in Turkije. In 1968 richtte hij samen met een aantal koerdische kameraden een van de eerste 'moderne' koerdische organisaties op, de DDKO, de Revolutionaire Kulturele Klubs van het Oosten, en werd voorzitter van de afdeling İstanbul. Op 12 maart 1971, na de tweede militaire interventie in Turkije, werd de DDKO verboden. In heel Turkije werden duizenden mensen gearresteerd en ook Necmettin werd gezocht. Hij ontvluchtte Turkije naar Syrië. Tijdens zijn verblijf in Syrië bezocht Necmettin ook geruime tijd het hoofdkwartier van de KDP van Turkije, de Koerdische Democratische Partij van Dr. Sivan. Na meer

dan een jaar ballingschap, werd Necmettin door Syrië het land uitgezet. Hij kreeg politiek asiel in Zweden, waar hij zich bezighield met de problemen van de koerdische migranten. In 1975, na de afgekondigde amnestie in 1974, keerde Necmettin terug naar turks Koerdistan om daar actief te zijn bij de heropbouw van de koerdische beweging.

Op 14 april 1982 werd hij in Diyarbakır, waar hij op bezoek was bij vrienden, gearresteerd. Na maandenlang gemarteld te zijn in de militaire gevangenis van Diyarbakır, moest hij terechtstaan in het proces tegen DDKD in Diyarbakır. Tijdens zijn gevangenschap heeft hij zich actief ingezet voor de verbetering van het lot van de politieke gevangenen. Hij wist dat het regiem hem dit kwalijk nam en dat hij eens zou sterven. Volgens zijn vrienden in de gevangenis tarte hij de dood met de woorden: 'Mirin deyâte bimore' ('Dood, val dood').

Vrienden van Necmettin Buyukkaya ●



« DEATH ZONE »

Irak: otage et «hôte des Kurdes malgré lui»

Ismat Chériff Vanly, proche de la direction du Parti démocrate du Kurdistan, s'explique sur l'enlèvement des trois Français en décembre dernier au Kurdistan irakien.

Le 2 décembre dernier, le Parti Démocrate du Kurdistan des frères Barzani enlevait trois employés français travaillant au Kurdistan irakien. Historien et juriste kurde, ancien porte-parole du général Barzani, Ismat Chériff Vanly qui reste très proche de la direction du PDK, explique les raisons de ces enlèvements et fait le point des négociations avec la France.

LIBERATION.— Depuis près de cinq mois, le Parti Démocrate du Kurdistan (PDK) détient trois Français. Pourquoi ?

Docteur ISMET CHERIFF VANLY.— Depuis quelques mois, le PDK dirigé par Idriss et Messoud Barzani, les fils du général Barzani, mort en mars 1979, a adopté une nouvelle forme d'action pour combattre le régime de M. Saddam Hussein : la prise d'otages de techniciens et d'experts étrangers qui travaillent au Kurdistan pour le régime irakien. Mais il serait faux de croire que la France soit visée à cause des rapports plus qu'étroits qu'elle entretient avec l'Irak. Deux Italiens, un Egyptien, un Suisse et un Thaïlandais ont été enlevés avant Robert Laurent, Jean-Christophe Lefas et Yves Moy, tous trois employés par la société Thomson.

LIBERATION.— Dans quelle situation vivent aujourd'hui les Kurdes d'Irak ?

I.C.V. Un demi-million de civils kurdes ont été déportés en Irak, essentiellement des femmes, des enfants et des vieillards car les hommes valides ont repris le maquis. Le gouvernement de Saddam Hussein les a « réinstallés » dans des régions semi-désertiques du sud, dans des

camps isolés les uns des autres et aussi de la population arabe. Pendant ce temps, Bagdad implantait sur certaines des terres kurdes dépeuplées, en particulier autour des installations pétrolières, des tribus arabes semi-nomades et des « fellahin » (paysans égyptiens).

Dans la « région autonome du Kurdistan » que l'Irak se targue d'avoir créée, 2000 villages kurdes ont été rasés tout au long des frontières iraniennes, turques et syriennes. Les sources d'eau y ont été bétonnées et le Département d'Etat américain lui-même appelle cet interminable ruban de terre kurde (« autonome », selon Bagdad), la « Death Zone » — zone de la mort —.

Cette vaste région qui est adossée à la frontière turco-irakienne a cependant été repeuplée par les déserteurs kurdes de l'armée irakienne qui refusent de se battre pour Saddam Hussein contre l'Iran. Cela explique notamment l'intervention — demandée par l'Irak — des troupes d'élite turques du général Evren en mai-juin dernier : elle visait à dégager la route commerciale et à assurer la sécurité de l'oléoduc Kirkouk-Dortyol.

LIBERATION.— Où en sont actuellement les négociations avec la France pour libérer les trois otages du PDK ?

I.C.V. Le PDK réclame la libération de 57 de ses membres prisonniers de l'Irak (ou au moins des informations sur leur sort) et la réinstallation au Kurdistan de 8.000 civils kurdes originaires du Barzan et déplacés dans le sud irakien. Les négociations avec la France en sont, elles, au point mort. Invité en France

pour discuter de cette affaire, le représentant du PDK en Europe.. a été arrêté lors de son arrivée à l'aéroport à Paris, fouillé et retenu pendant plusieurs heures. Le fonctionnaire français dépêché à Bagdad par le Quai d'Orsay est, quant à lui, revenu sans avoir pu obtenir d'information sur les milliers de kurdes otages du gouvernement irakien. Le 29 mars dernier, un diplomate français, venu me voir à Lausanne pour me demander d'intervenir auprès de la direction du PDK, m'a expliqué que les moyens de pressions de la France sur l'Irak étaient « limités », mais que Paris était disposé à fournir une aide humanitaire à la population kurde... Ce que j'ai naturellement accepté.

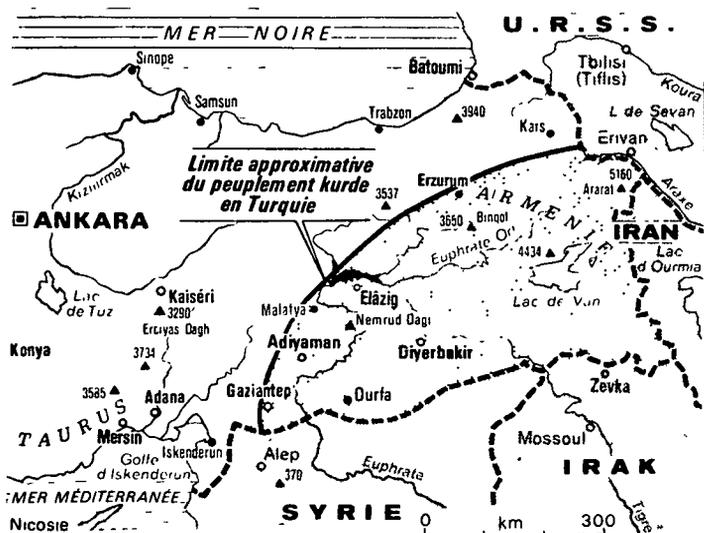
Les familles des otages peuvent quoi qu'il en soit être rassurées : les Kurdes n'en veulent pas à leurs enfants et au Kurdistan, un otage est un peu un « hôte des kurdes malgré lui ». Sa sécurité est sacrée et on lui réserve ce qu'il y a de meilleur... même si dans les montagnes la vie est rude, âpre et pauvre, même si les Kurdes n'ont pas la possibilité d'offrir le confort auquel les Français sont habitués.

LIBERATION.— Demandez-vous à la France de cesser ses livraisons d'armes à l'Irak ?

I.C.V. ? Je crois savoir que le PDK ne réclame pas cela. Si les Kurdes prennent quelques otages, c'est pour attirer l'attention sur leur sort. Mais ces derniers — français ou non — seront libérés, sauf cas de force majeure. Il n'y a pas de doute là-dessus.

Propos recueillis par E.L.

Les Kurdes de Turquie



La femme
du Kurdistan
cassera
les chaînes de
l'esclavagerie.

Ils sont 30.000 en France, la plupart réfugiés politiques, beaucoup d'autres sont en Allemagne de l'Ouest, en Suisse, en Suède...

Ce sont des Kurdes qui ont été contraints de quitter ces trois dernières années l'Etat turc.

Leur histoire récente (depuis le début du siècle) nous interpelle, et bien des parallèles peuvent être tracés avec d'autres peuples en lutte. 1922 : la Turquie vit à l'heure de 1789. La République est proclamée par Kémal qui deviendra le symbole de la République une et indivisible, le grand démocrate qui modernisa le pays et créa l'Etat turc moderne et laïc. Naquit ainsi le Kémalisme (dont notre jacobinisme a dû servir de portrait-robot). Aujourd'hui encore, le Kémalisme est la référence pour tous les partis politiques traditionnels (des ultra-conservateurs aux socialistes).

L'Etat turc englobe à l'est le territoire d'un peuple qui a sa propre histoire, sa propre langue, sa propre culture. Cette société kurde vit encore le féodalisme avec ses seigneurs (« saga ») et ses chefs religieux. Pour les turcs, cette population des montagnes n'est pas civilisée.

Dès 1924, la langue turque fut déclarée unique langue officielle sur tout le territoire de la République, obligatoire dans les écoles, les casernes et les administrations. La scolarisation devint alors obligatoire ainsi que la conscription.

Pendant une vingtaine d'années les jeunes kurdes colonisés par l'Etat turc vont vivre cette situation comme une amélioration de leur condition au regard de la société féodale de leurs parents. Certains s'expatrient vers l'ouest... et c'est la « ruée vers l'or » avec ses grandes écoles, ses administrations... et surtout ses usines. Il faut dire que Kémal mène la vie dure à la société féodale. Il n'hésite pas au nom du réformisme et de la laïcité à pendre certains chefs religieux et seigneurs féodaux.

Mais, à sa mort, les conservateurs qui prennent le pouvoir préféreront négocier avec ces puissants seigneurs kurdes afin d'obtenir les suffrages des paysans de leurs villages.

Vers les années 70, toute la Turquie vit un certain bouillonnement, surtout dans les lycées et les universités. Des groupes de jeunes kurdes s'organisent pour lutter contre les riches propriétaires terriens. Rapidement, on assiste à une « kurdisation » du mouvement. Des Kurdes découvrent leur passé grâce à des ouvrages étrangers (la Turquie niant l'existence de ce peuple même dans les livres) et retrouvent leurs racines culturelles. Il faut dire aussi que dans les grandes villes de l'ouest, dans la vie quotidienne et sur les lieux de travail, le Kurde est méprisé (« Turc des montagnes »), même quand celui-ci a essayé de s'intégrer à la société turque. Une partie importante de la jeunesse Kurde est amenée à se battre sur deux fronts :

- Contre le féodalisme, ses seigneurs et parfois leurs sujets (paysans assujettis).
- Contre l'Etat Turc.

Elle trouve un relai dans l'extrême gauche turque qui joue consciemment la carte du nationalisme kurde. C'est ainsi que le Marxisme-Léninisme apparaît au Kurdistan (beaucoup de combattants Kurdes sont aujourd'hui membres du P.K.K. : Parti des travailleurs du Kurdistan créé en 1978). Vers la fin des années 70, ce mouvement séparatiste a pris une

ampleur considérable. Il y a eu des affrontements armés entre Kurdes d'une part (féodaux et séparatistes), et de l'autre entre Kurdes et Etat Turc. La social-démocratie alterne alors au pouvoir avec les conservateurs. Pour toute cette classe politique, il n'y a pas de problème kurde, « Il y a simplement une situation économique plus difficile en raison de l'absence d'industries » (Ecevit, ancien premier ministre socialiste). C'est ainsi que les socialistes Turcs essaient de résoudre ce problème en promulguant une politique de développement économique accélérée au Kurdistan.

Mais rien y fait, et fin 78 les socio-démocrates proclament l'Etat de siège... Quelques mois plus tard, les conservateurs reprennent le pouvoir et échouent eux-aussi. La démocratie parlementaire étant incapable de résoudre ce problème, le dernier recours pour la république fut bien entendu l'Armée qui pris le pouvoir par un coup d'état le 12 septembre 80. Les militaires vont alors écraser l'extrême gauche turque et occuper militairement l'est du pays, torturant plus de 200.000 personnes, en majorité Kurdes (voir le film YOL). Si aujourd'hui, l'Etat turc est dirigé par une poignée de Front Monétaire International (FMI) depuis le 6 décembre 83, les militaires veillent, et la loi martiale reste en vigueur dans tout le pays avec une sévérité toute particulière chez les Kurdes de Turquie.

Il faut aussi souligner le rôle très important que jouent les USA dans cette partie du Proche-Orient. Les forces armées de Turquie sont un des piliers de l'OTAN, et l'est de la Turquie touche à l'URSS... Le Kurdistan est un quartier général pour les fameuses forces d'intervention rapides américaines... C'est ainsi que plusieurs témoignages attestent de la participation de conseillers militaires américains aux opérations de « nettoyage » du Kurdistan.

Nous avons rencontré plusieurs Kurdes, récents réfugiés politiques en France, « abrités » dans un foyer Sonacotra à Reims.

Les évidentes difficultés de communication ne nous ont pas permis d'approfondir certaines questions.

Où se trouve le Kurdistan ?

Le Kurdistan se situe dans le continent asiatique, dans la région du Moyen-Orient. Plus précisément, il englobe l'Est de la Turquie, l'ouest de l'Iran, le nord-ouest de l'Irak, et une petite partie du nord de la Syrie.

Quelle est l'histoire du peuple Kurde ?

L'origine des Kurdes remonte jusqu'aux peuples indo-européens qui vivaient à l'époque des barbares dans le nord de l'Europe (Pays scandinaves). Ils se sont déplacés vers l'Europe centrale jusqu'à la péninsule indienne, vers l'Anatolie, et jusqu'aux plateaux de l'Iran. 1000 ans avant Jésus Christ, ces peuples se sont installés près du lac d'Urmia et du lac Principal (près de la Turquie actuelle).

Un de ces peuples, les Mèdes, ont combattu d'une part contre les Perses qui vivaient à proximité, d'autre part contre les Assyriens (néo-Syriens) qui avaient créé au Moyen-Orient un empire esclavagiste. Plus tard, les Mèdes sont devenus « puissants » après leur victoire sur les Perses. Ils ont alors, en 612 avant J.C, conquis et détruit Ninive capitale des Assyriens. Ce fut alors la fin de l'empire assyrien. Après la défaite des Assyriens, les diverses tribus Mèdes se mélangèrent aux peuples vivants déjà sur cette terre ; une langue naquit ainsi, une culture. Les conditions d'existence étaient donc créées pour le peuple Kurde.

Mais en 550 avant J.C., les Perses ont détruit l'empire des Mèdes. A cette époque, l'esclavagisme commença pour les Kurdes ainsi que la phase des occupations et des invasions...

Les premiers Kurdes (constitués de clans et de tribus Mèdes) vivaient sous la domination des Perses de 550 avant J.C. jusqu'en 330 avant J.C. Ils se révoltèrent souvent, vaincus ils se retiraient dans les montagnes. C'est ainsi qu'ils gardaient une certaine indépendance et continuaient à développer leur langue et leur culture.

Lorsqu'Alexandre le Grand a vaincu les Perses en 330 avant J.C., les Kurdes sont passés, pendant une très courte période sous l'autorité grecque jusqu'à la mort d'Alexandre le Grand (fin de l'Empire Grec). Les Kurdes continuèrent alors leur développement sans domination étrangère. A cette époque, les Arméniens, présent durant cette phase de développement, dominaient dans la région jusqu'en 50 avant J.C. Ils se mélangèrent avec les Kurdes. Puis ce fut l'occupation des Romains, des Macédoniens, des Arabes, et la dernière a été l'occupation turque.

Pourriez-vous nous parler de votre culture, de votre mode de vie ?

Tout d'abord, les Kurdes ont essayé de développer oralement leur langue pour satisfaire leurs besoins quotidiens. Puis il y a eu l'apparition de certains poètes, ou bardes, qui ont formé des poèmes et des chansons kurdes. Quant à notre mode de vie, les Kurdes sont en majorité paysans. Ils peuvent utiliser ce qu'ils produisent pour survivre. Certains éleveurs ou agriculteurs vendent le surplus de leur production. Dans certaines régions encore, beaucoup de paysans travaillent chez des propriétaires terriens (« saga » : seigneurs) en échange d'un certain nombre de produits. Nous sommes encore dans une

société féodale. Pour les autres, ils travaillent dans les dépôts de pétrole des métropoles impérialistes pour survivre, car les richesses du sous-sol sont exploitées dans toutes les régions du Kurdistan, par les Etats turcs, iraniens, et syriens. L'exploitation se présente à tout moment et partout : sur les plans culturels, sociaux et politiques.

Tu peux nous préciser les richesses d sous-sol du Kurdistan ?

Nous avons le Chrome, qui est l'une des principales sources de devises pour la Turquie, et bien sûr le pétrole. En Irak 40% du pétrole iranien vient des zones kurdes ; en Irak, la même chose et en Turquie 60% !

On peut dénombrer combien de Kurdes

Nous sommes 8 millions en Turquie, et 18 millions au total dans toutes les régions kurdes (seulement 1 million dans l'Etat Syrien).

Par quels processus historiques, sociaux et politiques, le Kurdistan a-t-il été morcelé entre la Syrie, l'Iran, la Turquie et l'Irak

Grâce à la richesse de son sol et de son sous-sol, le Kurdistan a été une voie de communication entre l'Asie, l'Europe et l'Afrique au début du développement du capitalisme.

Pour coloniser les Pays d'Asie comme l'Inde, la Chine, ou pour exporter les marchandises et importer les matières premières, les européens ont utilisé les routes principales qui passent au milieu du Kurdistan. Mais à travers le monde, soit dans une société féodale, soit dans une société pré-capitaliste, les féodaux et le

bourgeois ont souvent été les premiers à lutter pour l'indépendance, pour créer un Etat. C'est ce qui s'est passé en France au 17ème et 18ème siècle où les bourgeois étaient « révolutionnaires ». Au Kurdistan ce fut tout à fait le contraire ; les seigneurs se sont contentés d'opprimer le peuple kurde, de développer leurs relations d'affaires en étant complices des exploités (Perses, Arabes, Turcs, Shah d'Iran...) C'est ainsi que le Kurdistan a été morcelé.

Quelles ont été les résistances du peuple kurde ?

Au 19ème siècle, il y a eu de nombreuses révoltes contre l'Iran et les Ottomans, mais sans succès. Depuis la République Turque, il y a eu trois insurrections : en 1925, en 1930, et enfin en 1938-39.

En Irak, de 1962 à 1975 il y a eu la lutte de Barzani qui s'est elle-aussi terminée par un échec. Toutes ces résistances étaient des mouvements nationalistes mais leurs leaders (« chefs de guerre ») étaient des réactionnaires.

Quel est le rôle de la religion au Kurdistan ? Le rôle de l'Islam ?

Avant la croissance de l'idéologie islamique, la religion qui dominait était ZERDUST (culte d'origine arien : adoration du feu). Cette religion correspondait à la société esclavagiste.

Puis l'Islam s'est développé. Cette idéologie apparaissait progressiste, pour la liberté des peuples qui vivaient sous la domination esclavagiste. C'est ainsi, que dans le temps, les peuples esclaves ont accepté la croyance islamique.

Quand l'idéologie islamique a terminé sa propagation au Kurdistan elle a enlevé son masque en tentant d'assimiler la culture, la langue. La structure communale islamique devenait alors de plus en plus réactionnaire. Aujourd'hui même, elle continue d'être présente dans la société. Elle correspond à la société féodale, mais elle n'a jamais pu assimiler notre culture et notre langue kurde.

Est-ce que tu peux nous parler de la situation qui règne aujourd'hui au Kurdistan turc ?

Depuis septembre 80, les militaires ont envahi le Kurdistan. Les militants ont été obligés de se réfugier dans la montagne ou de s'expatrier. Tous les soirs, dans les villages, il y a des opérations militaires contre les paysans. Ils recherchent les combattants kurdes et pour cela violent les femmes et peuvent emmener hommes femmes ou enfants en prison pour leur faire subir des tortures. Des charniers existent comme en Argentine...

Dans toute la Turquie, nous ne sommes pas acceptés avec notre accent, notre culture, notre mode de vie. Dans certaines administrations, si les Kurdes parlent leur langue, ils ont une peine de 3 mois à 3 ans de prison ! Nos parents ne savent pas la langue turque et se font « avoir » dans les administrations à moins de passer par le seigneur du village ; les jeunes ne supportent pas !

Quels sont les mouvements de résistance ?

Les combattants sont dans la montagne aux frontières de la Turquie avec l'Iran d'un côté, avec l'Irak, de l'autre, dans des « zones libérées ». Ils préparent des opérations de lutte armée ; plusieurs capitaines et gradés de la junte turque ont été tués. Ces combattants ont la confiance des gens, des paysans, malgré la peur, car sans aucune procédure, ils peuvent se faire massacrer. On résiste, mais face à l'armée turque on a guère de moyens de le faire.

Malgré tout l'Etat turc n'arrive pas actuellement à contrôler tout notre territoire. Mais il bénéficie de l'aide de l'Irak. C'est ainsi qu'en Mai 83 la junte turque a mené une opération sur le territoire irakien avec l'approbation explicite de Bagdad. Ces opérations militaires dans le territoire irakien ou Iranien deviennent monnaie courante. Il ne faut pas oublier non plus que dans la guerre Iran-Irak, les zones kurdes sont bombardées de part et d'autre, et que ce sont les civils qui prennent.

Mais ces droits obtenus ont été aussitôt annulés. La torture a repris, 62 peines de mort définitives ont été prononcées, 200 autres sont prévues. Depuis le 5 janvier 84, la grève de la faim illimitée a repris et dure encore (au moins 11 militants viennent d'en mourir !)

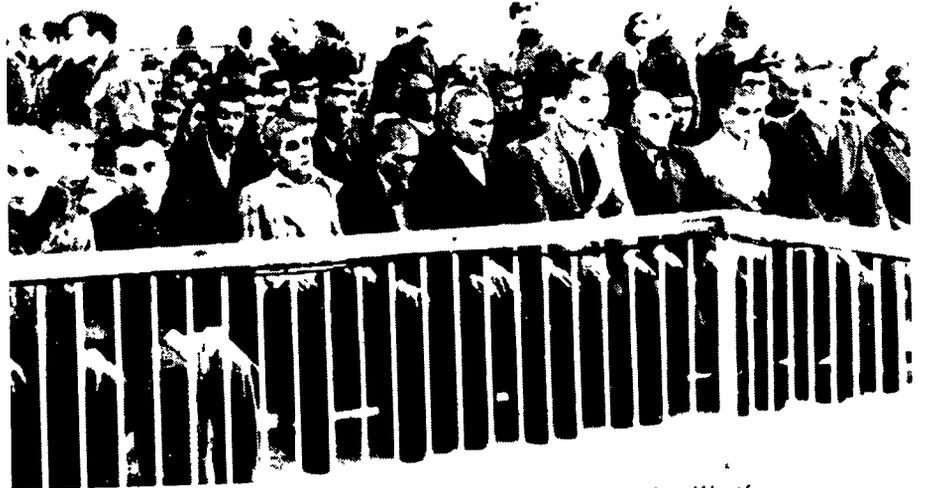
Quelle est la place des femmes dans votre lutte ?

La « valeur traditionnelle » de la femme dans la société kurde est très grande. Le rôle de la femme n'est pas influencé par la religion musulmane. Depuis un certain temps, la femme kurde a augmenté son rôle dans toutes les parties du Kurdistan. Elle

Elles luttent pour le droit des femmes et pour la libération de notre peuple. En 1981 il y a eu des affrontements armés entre combattants kurdes et militaires turcs : 2 militantes ont été tuées.

Est-ce qu'il y a des femmes kurdes réfugiées politiques en France ?

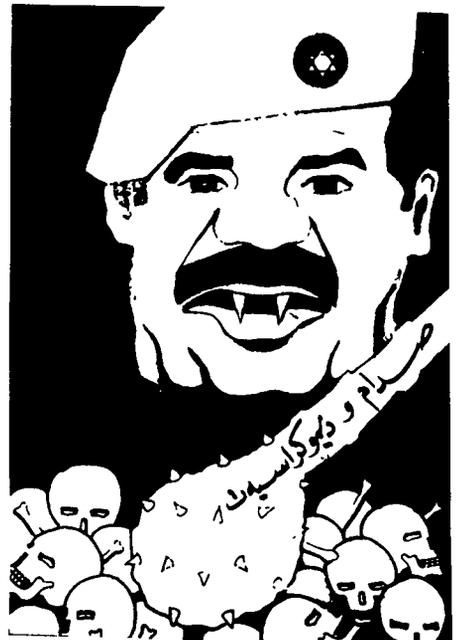
Bien sûr ! En France, en Suisse, en Allemagne, en Angleterre...

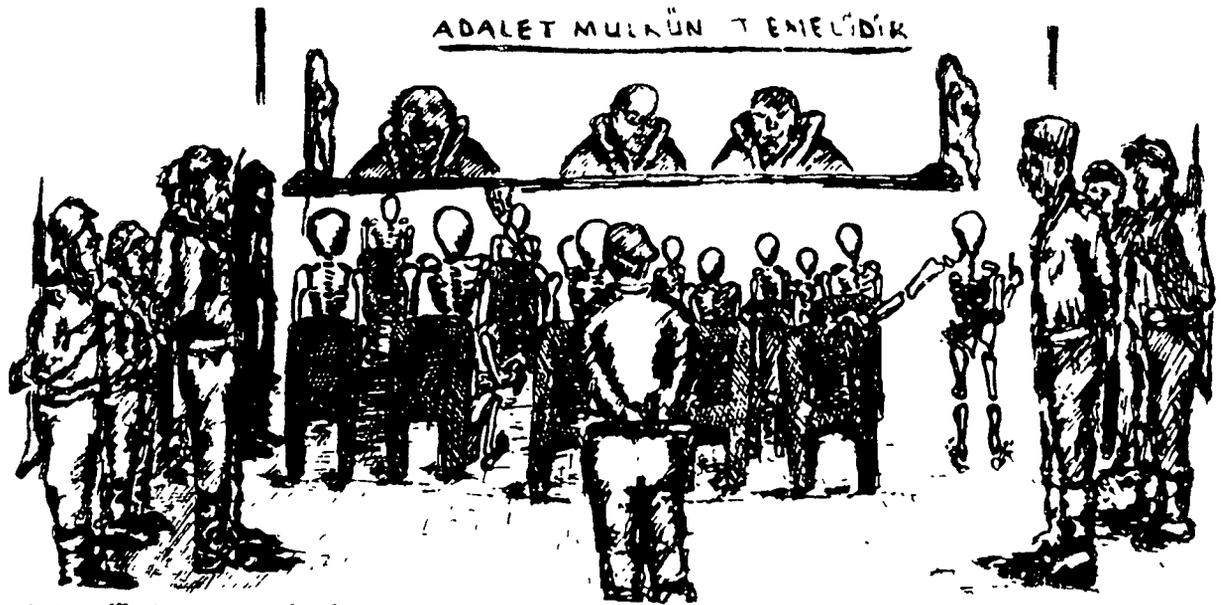


Le procès de masse contre les membres du PKK qui a débuté le 13 avril 1981.

Il y a une autre forme de résistance : dans les prisons, avec les prisonniers politiques (plusieurs milliers !)

Le 21 mars 1982, plusieurs militants du PKK (Parti des Travailleurs du Kurdistan) ont été sauvagement assassinés dans la prison militaire de Diyarbakir. Pour protester contre ces assassinats, le 14 juillet 82, des prisonniers commencèrent une grève de la faim qui allait durer jusqu'au 8 septembre. A notre connaissance deux militants au moins sont morts, privés de tous soins médicaux. Le 2 septembre 83, ce furent 100 prisonniers politiques qui entamèrent une grève de la faim illimitée à laquelle tous les prisonniers politiques dans la prison prenaient part. Les prisonniers n'ont terminé la grève qu'après que furent exaucées les demandes formulées, c'est à dire de meilleures conditions de détention, l'arrêt de la torture, et l'annulation des condamnations à mort.





Aujourd'hui, non pas des hommes, mais ce sont des squelettes qu'on juge (Les détenus de la prison militaire de Diyarbakir.)

Avez-vous des liens avec les forces d'opposition au régime turc ? N'ont-ils pas tendance à nier eux-aussi qu'il existe une question kurde ?

Oui, bien sûr ! la gauche turque est sous l'influence de l'idéologie kémaliste (centraliste).

A quoi aspirez-vous ? A un Etat kurde ? A une autonomie ? A quelque chose d'autre ?

Tout d'abord nous voulons un Kurdistan indépendant, démocratique et UNIQUE. L'autonomie n'apportera rien ! Par exemple au Kurdistan Irakien et Iranien dans les organisations ou les partis, les seigneurs qui sont à la tête désirent un Kurdistan autonome. En Iran, on a eu une République Kurde qui s'est créée en 1946... et qui a été ensuite détruite.

Nous, on veut réunir le peuple kurde ! Au Kurdistan turc, la situation est en train de changer avec l'apparition d'une classe ouvrière qui commence à former une base d'initiative pour la lutte de libération nationale.

Avez-vous des liens avec l'URSS ?

Aucun. Nous menons une lutte autonome des blocs.

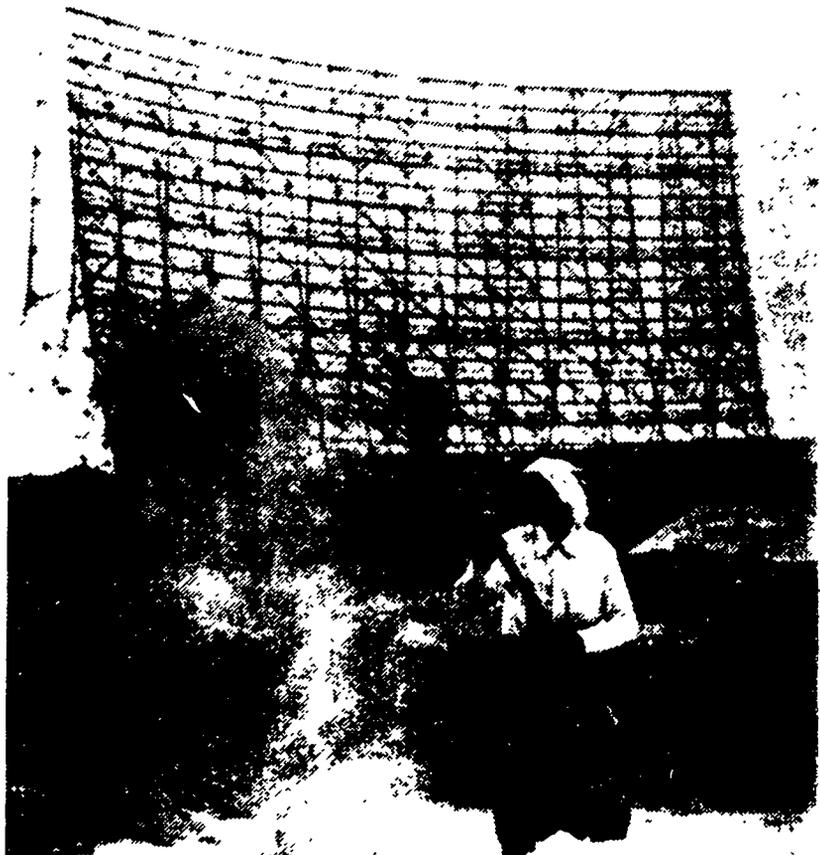
On entend en France, beaucoup parler des Arméniens qui luttent aussi contre l'Etat turc. Que pensez-vous de cette lutte ?

On ne peut pas nier qu'il y a eu un génocide de 1,5 millions d'Arméniens en 1915... Mais nous ne sommes pas d'accord avec la stratégie de l'ASALA et ses attentats aveugles...

Avez-vous des problèmes pour obtenir votre statut de réfugié politique dans les pays européens ?

Cette situation est très différente d'un pays à l'autre. En Allemagne, c'est très difficile, en France ça va mieux, on est toléré. Il y a une très forte assimilation des Kurdes dans les autres pays étrangers (autres que la Turquie, l'Iran, l'Irak et la Syrie...). En Allemagne, on oblige les enfants kurdes à aller à l'école primaire turque... on les oblige à apprendre le Turc.. Si les parents n'envoient pas leurs enfants dans ces écoles, les enseignants et les administrations européennes vont se plaindre à l'ambassade... ce qui entraîne des arrestations lorsqu'il s'agit de travailleurs immigrés kurdes se rendant en vacances en Turquie dans leurs familles.

STATION D'ÉCOUTES ANTIRUSSILES SUR LA BASE AÉRIENNE DE PIRINCILIK, PRÈS DE DIYARBAKIR



(Richard Kalvar-Magnun)

Avez-vous des liens avec les travailleurs immigrés turcs ?

Oui, on fait souvent des réunions avec les « progressistes turcs »... mais il faut faire très attention car l'Etat turc se sert et paie des immigrés (qui deviennent ainsi agent du MIT : Organisation Nationale du Renseignement) pour nous surveiller. Ces espions s'infiltrent souvent dans les associations turcs pour avoir des informations et les transmettre.

Turquie-Prisonniers

La Turquie "goulag" de l'Europe, selon la fédération des droits de l'homme

PARIS, 18 avr (AFP) - La Turquie devient le "goulag" de l'OTAN, a affirmé mercredi Me Christian Rostoker, secrétaire général adjoint de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme, au cours d'une conférence de presse.

Rappelant que cinq gouvernements (France, Pays-Bas, Danemark, Suède et Norvège) émus par les atteintes aux droits de l'homme en Turquie avaient déposé une plainte contre ce pays devant le Conseil de l'Europe, Me Rostoker s'est inquiété des "crédits importants" consentis à Ankara par les Etats-Unis. "On finance ainsi un autre goulag", a-t-il dit.

Diverses personnalités, dont le cinéaste Yilmaz Guney, l'avocat kurde Serafettin Kaya, le député européen Maurice Martin, de retour de Turquie, ont apporté leur témoignage sur la répression dans ce pays, ainsi que sur les conditions de détention des détenus d'"opinion" dans les prisons militaires de Mamak à Ankara et de Diyarbakir dans le Kurdistan.

Me Kaya, a notamment dénoncé le quadrillage du Kurdistan par l'armée turque, les arrestations massives de kurdes, les méthodes de torture "appliquées systématiquement". "Vingt-trois détenus sont déjà morts à Diyarbakir, et des centaines d'autres conserveront à tout jamais des séquelles", a-t-il dit.

Pour protester contre cette situation, une marche, organisée par le comité de solidarité avec les détenus politiques des prisons turques partira de Paris le 21 avril pour gagner Strasbourg, siège du Conseil de l'Europe, le 7 mai. Des marches similaires venant de RFA, de Suisse et d'Autriche convergeront sur Strasbourg à la même date, à l'occasion d'un débat sur le maintien de la Turquie au sein du Conseil.

mdf/sb

AFP 181637 AVR 84

DERNIERES NOUVELLES D'ALSACE

2/5/1984

Une mission du Conseil de l'Europe en Turquie

Pour la première fois depuis l'instauration du régime militaire en Turquie en 1980, une mission de parlementaires du Conseil de l'Europe a pu pénétrer dans les prisons militaires de Diyarbakir, dans le Kurdistan turc, et de Mamak, près d'Ankara.

Au cours d'une conférence de presse tenue à leur retour à Paris, trois de ces parlementaires, MM. Claude Dejardin (socialiste belge), Bjorn Elquist (libéral danois) et Jacques Baumel (RPR France) ont voulu « témoigner de ce qu'ils avaient vu sans porter de jugement ».

A Mamak, M. Jacques Baumel et ses deux collègues ont affirmé que « les conditions sanitaires ne prêtent pas à critique ». 1.500 détenus y sont enfermés. Ce sont des « activistes

déclarés » ou « terroristes » selon les autorités. Les parlementaires se sont entretenus avec deux détenus qui n'ont pas fait état de torture.

Reçus par le chef d'état-major de la 7^e armée turque à Diyarbakir, où sont enfermés 1.506 détenus dans une prison prévue pour 300, MM. Dejardin et Elquist ont rencontré huit prisonniers dont deux ont accusé les autorités de pratiquer la torture.

Dix-neuf femmes, avec une seule gardienne, vivent dans un quartier qui leur est réservé et où il est interdit aux hommes de pénétrer. L'une d'elles, Cahide Sener, a indiqué avoir porté plainte, sans résultat, contre un capitaine qui était entré de nuit dans sa chambre. Elle a affirmé avoir été torturée pendant cinq mois et avoir notamment subi

la « falaka » (coups sur la plante des pieds). « Je ne suis pas morte, a-t-elle dit, mais il y a eu de nombreux morts ici, et cela continuera. »

Selon les parlementaires, 95% des détenus ont entre 20 et 25 ans. Depuis 1979, 7.100 personnes sont passées par Diyarbakir, en majorité des séparatistes kurdes.

Les autorités de la prison ont démenti toutes les allégations de torture, affirmant qu'aucun interrogatoire ne se déroulait dans la maison d'arrêt. Elles ont toutefois reconnu que deux prisonniers étaient morts des suites d'une grève de la faim. En mars dernier, de source proche des parents de détenus, on avait appris que onze détenus étaient décédés après 45 jours de grève de la faim.

A.F.P. 14.4.1984

Turquie-Prisonniers

Organisation d'une marche de Paris à Strasbourg

PARIS, 13 avr (AFP) - Des exilés politiques de Turquie et du Kurdistan turc résidant en France organisent une marche qui partira de Paris le 21 avril et arrivera à Strasbourg le 7 mai, pour dénoncer les conditions de détention dans les prisons turques, a annoncé vendredi le "comité de solidarité avec les détenus politiques des prisons turques".

Des marches similaires organisées depuis la République Fédérale d'Allemagne, la Suisse et l'Autriche convergeront sur Strasbourg le 7 mai, date de l'ouverture d'une réunion du Conseil de l'Europe sur la situation en Turquie. Lors de ces débats, une décision doit être prise sur le maintien de la Turquie au sein du Conseil.

A ce propos, le comité de solidarité, dont l'objectif est la constitution d'une commission internationale d'enquête sur les conditions de détention dans les prisons turques, a adressé une lettre aux membres du Conseil, dénonçant la situation des prisonniers politiques, la "répression exercée sur le peuple kurde" et l'absence de liberté de presse.

Des personnalités turques, notamment le cinéaste Gylmaz Gunney, ainsi que des parlementaires européens, des avocats et des artistes ont apporté leur soutien au comité.

mdf/bb

AFP 131556 AVR 84

L'EST-REPUBLICAIN - 30/4/1984

La longue marche des exilés turques et kurdes

Partie de Paris le 21 avril, la longue marche des exilés turques et kurdes, rassemblés au sein du comité de solidarité avec les détenus politiques des prisons turques, a fait halte samedi à Bar-le-Duc. Après une nuit passée dans la préfecture meusienne, les marcheurs ont pris le chemin de Verdun, qu'ils ont atteint hier soir.

Ils sont une quarantaine à marcher vers Strasbourg, où ils arriveront le 7 mai. Le pourquoi de cette manifestation silencieuse et symbolique ? Il s'agit pour ces Turques et Kurdes de protester contre « l'oppression, la torture et la tyrannie qui, chaque jour, font des morts supplémentaires parmi les détenus politiques emprisonnés en Turquie ».

« Aujourd'hui, disent les marcheurs, les cris de neuf détenus, qui franchissent les murs épais des prisons pour nous parvenir ; les cris de leurs familles, qui ne peuvent leur rendre visite, sont une alarme pour toutes les personnes qui luttent en faveur d'une vraie démocratie et du respect des droits de l'homme. »

A Bar-le-Duc, les manifestants ont été reçus par M. Bernard, député-maire, avant d'être hébergés, pour la nuit, à la salle des fêtes de l'hôtel de ville.



Boulevard de la Rochelle, les marcheurs ont distribué des tracts à la population

TURQUIE

NOUVELLES GREVES DE LA FAIM

Environ 800 détenus d'Istanbul veulent ainsi obtenir le statut de prisonnier politique. Pour dénoncer les atteintes aux droits de l'homme dans les prisons turques, des marches de solidarité vont être organisées en Europe. Arrivée le 7 mai à Strasbourg

A PRES celle de la prison de Diyarbakir, où sont emprisonnés bon nombre de militants kurdes, après celle de la prison de Mamak à Ankara, deux nouvelles grèves de la faim de détenus politiques ont débuté depuis le 11 avril à Istanbul. Les autorités de l'état de siège, qui administrent directement les prisons, bien que le pouvoir ait été officiellement rendu aux civils, ont reconnu hier qu'environ un sixième des 5 000 détenus des prisons de Metris et de Sigmalcilar avaient entamé un mouvement de ce type, pour obtenir un statut de prisonniers politiques, la suspension du port obligatoire d'un uniforme de prisonnier et une amnistie.

Selon l'agence de presse semi-officielle ANA, les autorités militaires affirment que ces demandes sont absolument irrecevables, mais qu'elles s'assureront que les grévistes font l'objet de soins médicaux attentifs.

Le statut de prisonnier po-

litique, dans l'esprit des détenus eux-mêmes, des membres de leurs familles et de leurs comités de soutien, qui se sont constitués en dehors de la Turquie, doit d'abord leur assurer de ne plus être maltraités, et torturés. Les détenus de Mamak, et ceux de Diyarbakir s'étaient mis en grève de la faim, d'abord pour protester contre la *fa-laka*, bastonnade sous la plante des pieds, contre les coups, les douches froides dans des cours glaciales, ou les morsures des chiens des gardiens. A Diyarbakir, où le mouvement avait été lancé, douze détenus sont morts, au terme d'une grève totale, refusant l'eau et les sérums.

A Mamak, à Ankara, près de cent personnes sont toujours dans le coma selon leurs proches, bien que le mouvement ait cessé, l'administration de la prison ayant fini par accéder à certaines de leurs revendications. Mais nul ne sait pour combien de temps...

La pression de l'opinion internationale n'est sans doute pas étrangère à ce répit accordé aux détenus de Mamak. Les comités de solidarité avec les détenus politiques turcs ont donc décidé de faire appel aux « démocrates » européens, « en vue de sauver la vie des prisonniers, et de rendre leurs conditions de détention plus humaines ». Ils ont choisi pour ce faire un mode d'action qui a souri, en France, aux « Beurs » : le comité français, regroupant des immigrés turcs, de toutes tendances, soutenu par de nombreuses personnalités, Georges Marchais au cinéaste Yilmaz Güney, organise à partir de samedi une grande marche de Paris à Strasbourg, à laquelle participeront au départ une soixantaine de personnes.

A Strasbourg, le 7 mai, ces marcheurs seront rejoints par d'autres militants pour les droits de l'homme en Turquie, partis depuis le 16 avril de Duisburg en RFA, de Zurich en Suisse, et de Vienne en Autriche.

Le 8 mai, les marcheurs organiseront un tribunal, en compagnie de parlementaires européens, qui permettra de débattre de la situation en Turquie, et de soumettre un « jugement » symbolique au Conseil de l'Europe, qui débattrà à la même date du maintien de la Turquie en son sein.

En février dernier, l'Assemblée du Conseil de l'Europe s'était séparée sans se prononcer sur les pouvoirs à accorder à la délégation turque, issue des élections législatives du mois de novembre précédent : la gauche et les libéraux la récuse, pour « manquement aux règles de la démocratie » au cours de ces élections, mais conservateurs et démocrates-chrétiens, favorables au nouveau régime d'Ankara, avaient saisi un prétexte pour suspendre les travaux.

Les marcheurs tenteront donc de faire pression sur l'Assemblée, à l'occasion de sa 36^e session ordinaire. Simplement pour que la Turquie cesse d'être le « goulag » de l'Europe, comme l'a expliqué hier à Paris M^e Rostocker, secrétaire général adjoint de la Ligue des droits de l'homme, qui soutient la marche.

Jean-Yves Huchet

IRAN

Le bastion kurde

Guerre dans la guerre. Interminable bataille... Depuis près de cinq ans, le Kurdistan iranien défie le régime de Khomeiny, en revendiquant le droit à la différence. « La démocratie pour l'Iran, l'autonomie pour le Kurdistan », clame avec véhémence tout un peuple en lutte.

Pour mettre au pas la province rebelle, Téhéran a mobilisé quelque 250 000 hommes : soldats réguliers, gardiens de la révolution, Bassidji. Deux divisions d'infanterie de l'armée iranienne, la division Qods (Jérusalem) et la division Djoundoulah (soldats de Dieu), nettoient impitoyablement le pays kurde. Bombardements à l'arme lourde, pilonnages par hélicoptère, villages « purifiés », blocus économique : rien n'y fait. La résistance kurde n'a pas cédé, malgré un cordon militaire qui l'étouffe pro-

gressivement. En face du dispositif des forces gouvernementales, la rébellion aligne 12 000 pechmergas (combattants kurdes) du Parti démocratique kurde d'Iran (P.d.k.i.) et un peu plus de 800 maquisards du Komala, marxiste-léniniste. « Nous rendons coup pour coup », affirme Djalil Gwadiani, membre du bureau politique du P.d.k.i., la principale formation politico-militaire du Kurdistan. « Certes, explique-t-il, les grandes villes et les principaux axes routiers sont tenus par l'ennemi. Mais, dès la tombée de la nuit, il se claquemure dans ses casernes et laisse le terrain aux pechmergas. » Lors de la dernière grande offensive des Kurdes, à Oshnavieh, proche de la frontière irakienne, plus de 200 soldats de la République islamique auraient été tués, ainsi qu'un ayatollah en visite

d'inspection sur l'autre front ».

Selon la résistance, une « zone libérée » de 40 000 km², sur les 125 000 que constitue la province kurde, aurait été constituée. Elle accueillerait une grande partie des 25 000 personnes qui ont fui la zone des combats et constituerait un défi au pouvoir central. « C'est une région parfaitement autonome, où l'état-major iranien n'a pu installer de bases. Nous y avons construit deux hôpitaux, des dispensaires, et ouvert près de 200 écoles. Une réforme agraire est en cours : depuis 1982, nous avons déjà distribué 7 000 hectares de terres aux plus indigents et mis en place une administration totalement kurde. Sans aucun concours étranger », poursuit Djalil Gwadiani.

Est-ce si sûr ? Des contacts au plus haut niveau ont été pris entre le gouvernement irakien et le P.d.k.i. « Nous poursuivons ensemble le même objectif : la chute de Khomeiny. Il est normal que nous nous trouvions du même côté de la barricade », disait récemment Abdoul Rahman Ghassemloo, secrétaire général du parti kurde. La résistance utilise certains points de passage de la frontière irakienne pour acheminer médicaments et munitions. Depuis que la Turquie joue les gendarmes contre les maquis kurdes, seul Bagdad représente un allié objectif. Mais la coopération ne semblerait pas très fructueuse. « Les Irakiens, eux aussi, ont un problème kurde à régler », note Gwadiani.

Le 5 avril dernier, tout de suite après la fête du « Nowrouz », les troupes gouvernementales ont lancé la première grande offensive du printemps. Sans grand succès, apparemment. « Nous nous battons jusqu'au bout », soutiennent les pechmergas dans leurs réduits montagneux. Mais qui peut les entendre ?

CHRISTIAN HOCHÉ ■

Combattants kurdes du P.d.k.i. avant une opération.



« Une prison à ciel ouvert »

Témoignages sur les tortures

Samedi 21 avril à 11 heures, plusieurs centaines de marcheurs prendront le départ de la place de la Bastille, à Paris, en direction de Strasbourg pour une marche de protestation organisée à l'initiative du comité de solidarité avec les prisonniers politiques en Turquie.

19/4/1984

Au cours d'une conférence de presse réunie hier matin au siège de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), des précisions ont été données sur cette manifestation qui devrait voir converger vers Strasbourg, le 7 mai, plusieurs milliers de marcheurs partis de France, de R.F.A., d'Autriche et de Suisse.

Pourquoi Strasbourg ? Parce que c'est dans cette ville qu'aura lieu, le 9 mai, un débat à l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur une éventuelle réintégration des parlementaires turcs dans cette assemblée. Une réintégration qui serait d'autant plus scandaleuse que le régime au pouvoir en Turquie, loin de mener à bien la démocratisation si souvent promise depuis le coup d'Etat militaire de septembre 1980, multiplie les atteintes aux droits de l'homme.

Plusieurs personnalités ont confirmé, hier, l'aggravation de la situation en Turquie. Le représentant de la FIDH a souligné que les missions envoyées dans ce pays par son organisation y rencontraient de plus en plus de difficultés. Les membres de la dernière délégation, en mars dernier, n'ont pu visiter les prisons où avaient alors lieu des grèves de la faim de détenus : « *La situation, loin de s'améliorer, se dégrade.* » Même remarque de la part de Frédéric Weill, représentant de l'Association des juristes démocrates : « *La situation s'est aggravée à chacune des étapes, présentée par la junte comme un pas dans la « démocratisation ». Il est devenu impossible d'avoir des contacts sur place, en Turquie.* »

Maurice Martin, député communiste au Parlement européen, qui s'est rendu récemment à Ankara, a témoigné dans le même sens, relatant les

difficultés rencontrées à la prison Mamak et le refus qui lui a été opposé lorsqu'il a demandé à voir les grévistes de la faim et à assister à une audience de procès. Il a affirmé le soutien du PCF à la marche du 21 avril, ajoutant que les parlementaires communistes continueraient à s'opposer à la réintégration de la Turquie à l'assemblée parlementaire du conseil de l'Europe.

Un appel à l'opinion publique française et internationale a été lancé par les personnalités présentes, parmi lesquelles le cinéaste turc Yilmaz Güney. « *Ecoutez notre voix, a-t-il demandé aux démocrates et aux progressistes. Nous avons besoin d'une attitude plus résolue de votre part, nous avons besoin de votre solidarité.* » Un avocat kurde, maître Ayat, qui a passé plus de sept mois dans la terrible prison de Diyarbakir, a témoigné des souffrances qu'y endurent les détenus, de l'écrasement d'un peuple de douze millions de Kurdes, à qui est dénié jusqu'au droit de parler sa propre langue. « *La Turquie, a-t-il dit, est devenue une prison à ciel ouvert.* » Un poète emprisonné deux ans pour ses écrits a parlé de ces prisons où l'on assassine, de ce pays où les œuvres qui déplaisent sont jetées au bûcher. Témoignage poignant aussi, celui de cet homme, Ali Kilitch, exilé politique en France, qui a lu la lettre écrite de prison par son épouse, racontant les tortures qu'elle y a subies, jour après jour, semaine après semaine. A Diyarbakir, elle aussi. Si elle en est sortie vivante, combien d'autres sont morts, combien sont à jamais mutilés, combien risquent encore de périr ?

La grève de la faim à Mamak est finie. Une autre vient de commencer dans les prisons d'Istanbul. Chaîne sans fin de souffrances imposées au peuple de Turquie par une junte qui, forte de sa position dans l'OTAN, de ses alliances et de ses amitiés — outre-Atlantique mais aussi en Europe — semble peu se soucier d'une opinion publique qui, jusqu'ici, il faut le dire, s'est montrée assez peu émue par ce qui se passe en Turquie.

Cette chaîne de souffrances, pourtant, une autre chaîne peut la briser : celle de la solidarité, celle d'un soutien aussi massif que possible à ces hommes et à ces femmes qui, samedi, partiront pour Strasbourg.

FRANÇOISE GERMAIN-ROBIN

LE VAR MATIN
19/4/1984

Dix Kurdes condamnés à mort

Dix membres du parti des travailleurs kurdes (P.K.K., mouvement séparatiste de gauche) sur un total de 303, ont été condamnés à la peine de mort par la cour de la loi martiale de Diyarbakir (est de la Turquie), a-t-on appris mercredi de source judiciaire à Ankara.

INTERNATIONAL



SVEN SIMON

Kurdish soldiers in the mountains

Iraq-Kurdish accord could alter balance of forces in Gulf war

By Tom Stauffer
Special to The Christian Science Monitor

Vienna

Iraq's Kurds may be a step closer to achieving negotiated autonomy — a step that Iran is trying hard to block.

According to Omar Shaikhmous, the European spokesman for the Patriotic Union of Kurdistan (PUK), "A peace agreement between Iraq and the Iraqi Kurds is now possible and close to signature." The PUK has been negotiating with the Iraqi government on behalf of Iraq's 2.5 million Kurds.

Such an accord, if signed, would allow Iraq to divert more of its forces to the warfront with Iran, which could alter the strategic balance between the two combatants in the Gulf war.

Most Kurds appear to favor autonomy within Iraq. But a minority, backed by Iran, favors total secession. Pro-secession Kurdish forces are now based in Iran near Rezaiyeh and are

allegedly again receiving financial and logistical support from the government of Ayatollah Khomeini. They are known to be fighting alongside Iranian Revolutionary Guards against both Iraqi and Iranian Kurdish groups. Their leader is the son of Gen. Mustapha Mulla Barzani, who himself led a Kurdish force 10 years ago with aid from Israel as well as Iran.

The Iraqi-Kurdish agreement would legitimize a political status quo already achieved by the Kurds. If the accord is signed, the largest Iraqi concession would be a promise to transfer one-quarter of the national, nonmilitary budget to a new local Kurdish administration. This amount is roughly proportional to the region's share of the total Iraqi population of 13 million. This provision may well be the litmus test for the viability of the entire accord.

Another major concession involves the status of Kirkuk, the regional focus of Iraq's oil export industry and long a sticking point because of its strategic location and its mixed population. The Kurdish and Iraqi negotiators agreed May 7 that the city and its immediate environs would be ruled by joint Arab-Kurdish-Turkoman administration. The rest of Kirkuk Province would be part of the

Kurdish autonomous region. The city of Kirkuk would thus be an enclave like West Berlin, Mr. Shaikhmous said.

Prior experience would suggest cautious optimism at best for the accord's passage. A 1970 agreement that promised similar measures of autonomy soon collapsed. But Shaikhmous emphasizes that, given Iraq's need for manpower against Iran, conditions for the accord's passing are more favorable now.

Among other provisions of the agreement:

- The Kurdish guerrillas — the Pesh Marga — would be reconstituted and designated as the "People's Militia." They would be allowed to keep even their heavy weapons and would play a role beyond that of a local police force.

- Kurdish cultural institutions and publications would be allowed to reopen.

- Bilingualism — Kurdish and Arabic — would be allowed within the autonomous region.

An accord with the Kurds would allow Iraq to divert more of its forces to the warfront with Iran.

A well-informed source in London confirms the content of the accord but would not speculate as to whether it would actually be signed.

A cease-fire arranged last December ended more than 20 years of intermittent guerrilla warfare. According to the PUK, the truce has been marred only by occasional "minor" incidents.

A fourth round of Kurdish-Iraqi negotiations is under way in Baghdad, focusing on remaining details of the boundary of the autonomous region. Iraq wants to keep the key towns of Dukan and Surdash and is reluctant to allow displaced Kurdish peasants to return to an area near the Turkish border. This may be in response to growing pressure from Turkey, whose own Kurdish population is large and restive.

Turkey is also maneuvering to undercut any settlement because it fears Kurdish autonomy in Iraq will set an unwanted precedent. Iraq depends on Turkey for economic survival; Iraq is Turkey's major transport link to Europe; Iraq's only oil export pipeline to Europe traverses Turkey. Turkish pressure, in the form of border raids deep into Iraqi territory and diplomatic maneuvers, is strongly felt.

TURQUIE



Les marcheurs de la liberté

Venus de Paris, de Genève et de Düsseldorf, des centaines d'exilés politiques de Turquie, turcs et kurdes sont arrivés à Strasbourg pour protester contre la répression et la torture dans leur pays. Ils veulent également obtenir l'exclusion de la Turquie de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. (De notre envoyée spéciale Françoise Germain-Robin.) (P. 6.)

Strasbourg, 7 mai. — Commencée il y a trois semaines à Düsseldorf, Paris et Genève, la marche organisée par le Comité de solidarité avec les détenus politiques en Turquie a pris fin aujourd'hui à Strasbourg devant le Palais de l'Europe où la question de la réadmission des parlementaires turcs à l'assemblée du Conseil de l'Europe et la situation en Turquie sont cette semaine au centre des débats.

Ils étaient environ 200 Turcs et Kurdes, travailleurs immigrés et exilés politiques, à participer à cette marche vers Strasbourg. Leur but : attirer l'attention de l'opinion publique des pays traversés, mais aussi celle des vingt et un pays membres du Conseil de l'Europe, sur la situation en Turquie, un pays soumis depuis septembre 1980 à une dictature sanglante qui, bien qu'habillée depuis quelques mois d'une façade « civile », n'en continue pas moins de fouler au pied les droits de l'homme les plus élémentaires : emprisonnements arbitraires, tortures dans les prisons, procès de masse interminables, condamnations à mort et pendaisons sont le lot quotidien d'un peuple dont tous les droits sont niés par le régime en place.

Les libertés, sans lesquelles il ne

peut être question de démocratie, sont abolies : liberté de penser, d'expression, d'association, de presse, libertés syndicales et politiques.

C'est cette situation que dénonçaient les marcheurs. Banderoles et slogans d'une grande simplicité demandaient la fin des tortures et des exécutions dans les prisons turques, l'amnistie pour les prisonniers politiques, la condamnation du régime fasciste et l'exclusion de la Turquie du Conseil de l'Europe. Ils lançaient aussi un appel à davantage de solidarité de la part des progressistes et démocrates européens.

Les marcheurs arrivés de Paris (une soixantaine) se déclaraient satisfaits de l'accueil qui leur a été réservé tout au long du chemin. Des rencontres

avec les représentants des syndicats et partis de gauche dans les villes traversées, des discussions avec les gens à qui ils ont pu expliquer les raisons de leur marche, décrire la situation dans leur pays, une situation bien souvent totalement ignorée par leurs interlocuteurs.

Le groupe venu de Suisse, par contre, s'est heurté à deux reprises à des provocations et agressions de la part d'agents de la dictature turque, qui n'ont pas hésité à faire usage de matraques et barres de fer contre les marcheurs à Colmar et à perturber une manifestation culturelle à Mulhouse.

A Strasbourg, le meeting qui a eu lieu hier soir place Kléber et auquel les assistaient de nombreux habitants de la ville, s'est heureusement déroulé sans incident, de même que la dernière étape de la marche aujourd'hui de la place Kléber au Palais de l'Europe.

Dans l'après-midi, une délégation du comité de solidarité, dirigée par le cinéaste turc Ilmaz Guney, a été reçue par le président du groupe communiste Théo Vial-Massat et par le groupe socialiste de l'Assemblée parlementaire. Au même moment, dans l'enceinte du Parlement, on procédait à une vérification des pouvoirs des représentants envoyés par les différents pays. Ceux de la Turquie et de Chypre du Nord ont été l'objet de contestations, ce qui n'empêchera pas les représentants turcs de siéger jusqu'à ce que le débat ait lieu.

Ce débat sur la validation de leur pouvoir est prévu pour demain après-midi. Il y a malheureusement peu de chance que la contestation, introduite par les groupes communiste et socialiste, entraîne l'exclusion des parlementaires turcs. Hier, en effet, la commission politique de l'Assemblée a adopté un projet de résolution mi-figue, mi-raisin qui reconnaît, certes, que les droits de l'homme ne sont pas respectés comme ils devraient l'être en Turquie, mais crédite le régime au pouvoir de bonnes intentions, se félicitant notamment du « déroulement régulier » des élections législatives et municipales et du « respect du calendrier de retour à la démocratie ».

La résolution se contente d'inciter les autorités d'Ankara à lever la loi martiale, décréter une amnistie en faveur des détenus d'opinion et mieux respecter les droits de l'homme en général. Autant de vœux pieux, dont on a vu depuis quatre ans qu'ils n'impressionnent guère la junte au pouvoir.

La journée de mardi à Strasbourg sera encore placée sous le signe de la Turquie. A la salle de la Bourse, des témoignages sur la torture et la répression seront apportés par le Comité de solidarité avec les détenus. Au Palais de l'Europe, une conférence de presse aura lieu à l'initiative des associations de travailleurs immigrés turcs et kurdes et des partis de gauche.

TURQUIE Deux Kurdes

condamnés à mort

Deux militants du Parti des travailleurs kurdes (PKK) ont été condamnés à mort jeudi par le tribunal militaire d'Adana (sud de la Turquie). Les militants ont été déclarés coupables d'avoir « tenté de créer un Etat marxiste-léniniste sur une partie du territoire turc, d'avoir tué trois personnes et d'en avoir blessé quatre ainsi que d'avoir organisé un vol à main armée à Hatay (sud de la Turquie) ». Au cours du même procès, vingt-trois militants ont été condamnés à la prison à perpétuité, douze se sont vus infliger des peines de prison allant de dix à vingt-quatre ans de prison. Huit personnes ont été acquittées.

Des manifestants kurdes à FR 3

Une trentaine de manifestants kurdes se sont retrouvés hier après-midi vers 16 h 30, dans le hall d'entrée de la Maison de la radio, place de Bordeaux à Strasbourg. Leur but: attirer une fois de plus l'attention sur la situation de la minorité kurde en Turquie, alors que ce pays va retrouver sa place au sein du Conseil de l'Europe.

Le groupe s'est entretenu notamment avec M. Poulet-Mathis, chef du bureau régional d'information de FR 3, et lui a remis une motion protestant contre la présence de délégués turcs aux réunions du Conseil de l'Europe.

Turquie

DANS UN MANIFESTE REMIS AU CHEF DE L'ETAT **1 256 intellectuels et artistes demandent « le plein fonctionnement de la démocratie »**

Ankara. - Mille deux cent cinquante-six personnalités de l'Université, des arts et des lettres de Turquie ont adressé, mardi 15 mai, à la présidence de la République un texte dans lequel elles se prononcent en faveur du « plein fonctionnement de la démocratie en Turquie », et formulent des propositions et observations à ce sujet. Le professeur Goksel, porte-parole du mouvement, a précisé que celui-ci n'était lié à aucune organisation, notamment universitaire, et que le texte était prêt depuis longtemps mais que ses signataires n'avaient pas voulu le divulguer avant que le Conseil de l'Europe n'ait statué sur le cas de la Turquie, début mai.

Ce manifeste demande l'« abolition des restrictions et des pratiques contraires à la démocratie », la faculté d'exprimer librement son opinion, notamment par le retour à la liberté de la presse (mais les journaux d'Ankara n'ont pu, justement, parler

De notre correspondant de la démarche des 1 256 intellectuels), ainsi que l'unité nationale. A cet égard, les signataires du texte demandent le renforcement des institutions étatiques « dans le cadre du régime démocratique » et estiment que la nation turque tout entière doit bénéficier des droits de l'homme, ainsi que de la liberté de s'organiser. A propos de la justice, le texte réclame l'amélioration des conditions de détention et l'abolition de la peine de mort, ajoutant que la torture et les sévices ne devront plus être pratiqués. Par ailleurs, le texte demande que les procès en cours s'achèvent le plus tôt possible.

Les signataires, parmi lesquels on trouve des romanciers, des artistes, des anciens membres du Parti républicain du peuple de M. Ecevit, des acteurs, des journalistes, réclament aussi une amnistie aussi large que

possible. Leur texte estime, en outre, qu'on ne peut pas tenir le système démocratique pour responsable des mouvements terroristes que la Turquie a connus, et dont le déchaînement de violence avait fini par provoquer l'arrivée au pouvoir des militaires.

Le président de la République, le général Evren, n'a pas reçu personnellement la délégation des signataires, mais le texte lui a été transmis, ce dont le professeur Goksel s'est félicité. Il est vrai que le chef de l'Etat avait clairement manifesté, voilà peu, son hostilité à l'amnistie politique. Le professeur Inonu, président du Parti social-démocrate, a indiqué, de son côté, que son parti n'avait pas participé à l'élaboration de cette pétition, mais qu'il « la soutenait et œuvrait dans le même sens ».

ARTUN UNSAL.

(Publicité)

POUR LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME EN TURQUIE

Après les élections législatives de 1983, le gouvernement d'Ankara ayant demandé que ses parlementaires siègent à nouveau au Conseil de l'Europe, celui-ci, avant de statuer, va examiner, le 9 mai 1984, la situation des droits de l'homme en Turquie.

Le gouvernement civil issu de ces élections devait rétablir les libertés démocratiques. Malheureusement, il n'en est rien. En dépit de la propagande largement répercutée par les médias occidentaux, le régime reste non démocratique et fortement répressif : n'étaient autorisés à présenter des candidats que les partis officiellement investis par les généraux. L'Assemblée nouvellement élue n'a aucun pouvoir de décision sans l'approbation du président de la République, le général Evren, et des membres du Conseil national de sécurité - c'est-à-dire de la junte militaire. Les libertés fondamentales ne sont nullement rétablies : libertés d'expression et d'association restent étroitement surveillées. La presse, les arts et, plus particulièrement, le cinéma sont soumis à une censure pesante.

Ces graves atteintes au droit des gens doivent être dénoncées. Voilà pourquoi, aujourd'hui, et de façon pressante, nous faisons appel à tous les intellectuels, à tous les artistes, à tous les démocrates :

- pour, avec eux, exiger l'arrêt des tortures et des pendaisons dans toutes les prisons de Turquie ;
- pour le respect des droits élémentaires de l'homme aux plans économique et politique ;
- pour qu'un terme soit mis à la politique de répression et d'assimilation forcée des Kurdes de Turquie ;
- pour l'amnistie générale de tous les condamnés et détenus politiques ;
- pour l'établissement de la démocratie.

Première liste des signataires :

Bibi Andersson ; René Andrieu ; Paul Balmigère, député ; J.-M. Belorgey, député de l'Ailier ; Georges Bustin ; Guy Chanfrault, député de la Haute-Marne ; Robert Chapuis, député, membre du bureau exécutif du Parti socialiste ; Paul Chaumat, député de la Loire ; Raymond Dumont, sénateur du Pas-de-Calais ; Guy Durbec, député du Var ; Claude Evin, député de la Loire-Atlantique, président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale ; Michel de la Fournière, Parti socialiste, secrétaire national aux droits de l'homme et aux libertés ; Jacqueline Fraysse-Cazalis ; Edmond Garcin ; Marcel Garrouste, député du Lot-et-Garonne ; José Agustin Goytisolo, Espagne ; Yilmaz Güney, cinéaste ; Jérôme Kanapa, cinéaste ; Jean Lacombe, député ; Louis Maisonnat ; Georges Marchais ; B.S. Mattisteni, directeur du Centre dramatique national de Gennevilliers ; Paul Merceica, député du Val-de-Marne ; Robert Montdargent ; Kendal Nezan, historien ; Louis Odru ; Vincent Porelli ; Jean Proveux, député ; Emile Roger ; Michel Sainte-Marie, député de la Gironde ; P. Santini, comédien ; F. Sérusclat, sénateur ; Jean-Daniel Simon ; Michel Simon, professeur à l'université de Lille ; Bernard Stasi, député de la Marne, maire d'Épernay ; Théo Vial-Massat ; Marcel Vidal, sénateur de l'Hérault ; Claude Vinci.

Signatures à envoyer à :
Yilmaz GUNAY, B.P. 592, 75830 PARIS CEDEX 17

Turquie

TANDIS QU'AMNESTY INTERNATIONAL DÉNONCE LES TORTURES SYSTÉMATIQUES

L'Assemblée du Conseil de l'Europe réintègre les parlementaires d'Ankara

La Turquie est redevenue, mardi 5 mai, membre à part entière du Conseil de l'Europe. Elle n'avait jamais quitté le conseil des ministres, organe exécutif du Conseil de l'Europe, mais elle avait été exclue de l'Assemblée parlementaire à la suite du coup d'Etat militaire de 1980. Par 91 voix contre 50 et 10 abstentions, douze députés turcs ont ainsi été admis au sein de l'Assemblée des vingt et un pays de l'Europe occidentale. Les groupes démocrate-chrétien, libéral et conservateur britannique ont voté pour. Les communistes ont voté contre, les socialistes n'ont pas voté de manière homogène.

Les députés socialistes ont qualifié de manœuvre politique le fait que le vote ait eu lieu mardi, avant le débat sur les conclusions d'une mission d'enquête du Conseil de l'Europe, qui s'est rendue récemment en Turquie, où elle a été autorisée à visiter deux prisons militaires. Dans une résolution, l'Assemblée explique que la réintégration des parlementaires turcs vise à « contribuer à l'adoption de mesures indispensables pour l'établissement d'une véritable démocratie en Turquie et d'un authentique respect des droits de l'homme ». Parmi ces mesures souhaitables, elle cite la levée progressive de la loi martiale, l'amnistie pour les prisonniers d'opinion, la lutte contre la torture dans les prisons.

Plusieurs manifestations d'opposants turcs ont eu lieu à Strasbourg pendant ce débat. Mercredi encore, une trentaine de personnes se sont enchaînées devant le Palais de l'Europe pour protester contre le vote de la veille. Mardi un « tribunal populaire », auquel participait notamment le cinéaste Yilmaz Guney, avait dénoncé les violations des droits de l'homme par le régime d'Ankara. Le même jour, à Paris, Amnesty International présentait un rapport, qui sera publié début juin et dont les conclusions sont très sévères pour la Turquie : « Des milliers de personnes, hommes et femmes, arrêtées en vertu de la loi martiale, sont systématiquement soumises à la torture », affirme Amnesty.

S'appuyant sur des témoignages recueillis au cours des trois dernières années, l'organisation de défense des droits de l'homme recense les « techniques »

employées dans les prisons turques : coups très violents et décharges électriques sur les organes génitaux et sur d'autres parties du corps, brûlures avec des cigarettes, emploi systématique de la *falaka* (coups sur la plante des pieds).

« Les détenus sont également attachés à des tuyaux de chauffage brûlants, suspendus par les mains ou par les pieds pendant de longues périodes, jusqu'à ce qu'ils hurlent de douleur. » Amnesty rappelle que, à deux reprises, les détenus de la prison de Diyarbakir, dans l'est du pays, ont fait la grève de la faim pour protester contre la torture et que de nombreux accusés affirment, lors des procès, que leurs aveux leur ont été extorqués par la force. « Aucun changement notable ne s'est produit en 1984 », déclare l'organisation.

Les autorités turques ont répondu mercredi aux accusations de l'organisation internationale selon laquelle une centaine de personnes sont mortes dans les prisons depuis le coup d'Etat de septembre 1980. Selon elles, il y aurait eu cinquante-trois morts, dont deux seulement à la suite de tortures. M. Kahveci, conseiller du premier ministre, a déclaré que les tribunaux avaient entendu près de six cents cas de torture, qu'il y avait eu, jusqu'à présent, quatre-vingts condamnations et cent acquittements.

Deux policiers ont été condamnés, le mois dernier, à six ans et huit mois de prison pour avoir torturé à mort un étudiant en 1980. Cette sanction, la plus sévère jamais prononcée, est cependant infiniment plus clément que les peines généralement appliquées aux meurtriers.

Dans une lettre au syndicat Force ouvrière, M. Claude Cheysson a qualifié, pour sa part mercredi, de « peu satisfaisantes » les conclusions d'une enquête menée par Ankara sur les conditions de détention. Le ministre des relations extérieures souligne, toutefois, les « développements positifs » intervenus récemment en Turquie et estime que cette enquête publique est « le signe que le gouvernement turc, en fonction depuis quatre mois, vise à rétablir une meilleure situation en matière de respect des droits de la personne humaine ».

SENAT DE BELGIQUE**SESSION DE 1983-1984**

22 MARS 1984

PROPOSITION DE RESOLUTION**sur le non-respect des droits de l'homme et des collectivités en Turquie**

(Déposée par M. Humblet et consorts)

Le Sénat,

Constatant que, selon les meilleures sources,

— les droits essentiels de l'homme et des groupes sont violés de manière courante en Turquie;

— on y compte encore des milliers de prisonniers politiques;

— la torture y est quotidiennement pratiquée dans les prisons, notamment au Kurdistan;

— plusieurs détenus sont morts à la suite de tortures.

Considérant que,

— le Gouvernement turc ne cesse d'affirmer qu'un processus de démocratisation est en cours;

— la Turquie se trouve être alliée à la Belgique au sein de l'O.T.A.N.;

— la Turquie est encore toujours aujourd'hui associée à la Belgique au sein du Conseil de l'Europe,

Invite instamment le Gouvernement et, en particulier, le Ministre des Relations extérieures,

— à faire des représentations au Gouvernement turc sur les sentiments d'horreur que provoquent les pratiques inhumaines;

— à s'employer par son action dans les instances où la Belgique est associée à la Turquie à ce que toutes les pressions politiques, diplomatiques et économiques soient mises en œuvre pour que la Turquie mette fin à ces pratiques.

J. HUMBLET.

W. SEEUWS.

D. ANDRE.

W. LUYTEN.

F. DELMOTTE.

J. LEPAFFE.

R. A 12983

BELGISCHE SENAAAT**ZITTING 1983-1984**

22 MAART 1984

VOORSTEL VAN RESOLUTIE**betreffende het niet in acht nemen van de rechten van de mens en de gemeenschappen in Turkije**

(Ingediend door de heer Humblet c.s.)

De Senaat,

Vaststellende dat, volgens welingelichte kringen, in Turkije

— de wezenlijke rechten van de mens en van groepen doorlopend geschonden worden;

— nog duizenden politieke gevangenen zijn;

— in de gevangenissen nog dagelijks gemarteld wordt, met name in Koerdistan;

— verscheidene gedetineerden gestorven zijn als gevolg van martelingen.

Overwegende dat,

— de Turkse regering niet ophoudt te beweren dat er een democratiseringsproces op gang is gebracht;

— Turkije een bondgenoot van België is binnen de N.A.V.O.;

— Turkije nog steeds samen met België in de Raad van Europa zit,

Vraagt met aandrang aan de Regering en inzonderheid aan de Minister van Buitenlandse Betrekkingen,

— de Turkse regering te wijzen op het gevoel van afschuw dat die onmenselijke praktijken opwekken;

— in de instellingen waar België samen met Turkije deel van uitmaakt, alles in het werk te stellen om Turkije onder politieke, diplomatieke en economische druk te zetten ten einde te verkrijgen dat aan die praktijken een eind wordt gemaakt.

R. A 12983



Incontri con i Kurdi al di là della frontiera

COME ENTRARE IN UN PAESE VIETATO

I sentieri dei Kurdi

di Laura Schrader



L'Iran di Khomeini, si sa, è precluso ai curiosi, inviati speciali e agenzie di stampa compresi. Eppure si può entrare ed uscire con qualche disagio ma senza troppi pericoli nella repubblica islamica attraverso la regione che Le Monde ha definito "un'oasi di illuminismo nel mondo oscurantista degli ayatollah: il Kurdistan.

Prima contro lo Scià, ora contro Khomeini, da decenni il popolo kurdo si batte per l'autonomia.

"In Kurdistan la sconfitta politica del regime è totale. Non esiste un solo angolo del nostro paese in cui il governo centrale non venga considerato come invasore, e gran parte del territorio è sotto il controllo completo dei Pesh Merga (i partigiani kurdi, n.d.r.): sono parole di Youssif Ardalan, un dottore in matematica reduce dalle carceri imperiali, esponente politico del Komala, l'organizzazione che, insieme al Partito Democratico del Kurdistan

d'Iran guida, la resistenza.

Nonostante il pesante blocco economico, i bombardamenti di città e villaggi, le rappresaglie e gli attacchi, culminati in una imponente offensiva nel marzo '83 "In Kurdistan non si combatte soltanto una guerriglia, ma è in atto una vera e propria rivoluzione".

È qui, insomma, che si gioca la partita dell'opposizione contro il regime degli ayatollah. Il Kurdistan è dagli Anni Venti diviso tra Turchia, Iran, Irak e Siria.

È quindi possibile entrare ed uscire dall'Iran da una delle altre frontiere nei punti controllati dai kurdi, accompagnati e accolti dai partigiani.

Il "sentiero della guerriglia" si arrampica sulle montagne. I Pesh Merga, allenati a marce continue, vanno anche a piedi ma all'ospite è fornito un mulo. Si dorme per lo più in grotte molto ampie che offrono rifugio a uomini, viveri, munizioni.

In grotte sono nascoste le rare officine per

la riparazione dei preziosi automezzi e in grotte o bunker sotterranei, attrezzatissimi, si trovano i quartieri generali del PDKI e del Komala.

Scesi nella vallata, ci si sposta a bordo di fuoristrada sovietiche o giapponesi catturate al nemico come molte delle armi in dotazione al Pesh Merga.

Il blocco economico stimola un fiorente contrabbando dei generi più svariati, trasportati da oltre frontiera a dorso di un mulo o - almeno per un certo tratto - in piccoli camion.

I Pesh Merga si riforniscono anche nei negozi delle città occupate dalle truppe, in cui compiono continue incursioni, e se ne vanno dopo aver simulato un'aggressione ai negozianti; nonostante queste precauzioni, tuttavia, di tanto in tanto decine di commercianti sono deportati in località lontane. Carburante e viveri vengono spesso conquistati con imboscate o attacchi ai furgoncini e al

depositi.

Le truppe di Khomèini e i pasdaran si muovono a interi battaglioni, con colonne motorizzate e sono facile preda dei fulminei attacchi dei partigiani lungo le vie di comunicazione.

E in montagna si avventurano con difficoltà, mentre i loro avversari conoscono il territorio a palmo a palmo. I giovani Pesh Merga si esercitano in radure inaccessibili. Corrono, rotolano, sparano.

Tra loro ci sono diverse ragazze. Le donne si arruolano con entusiasmo tra le file dei partigiani. Indossano una specie di divisa militare, mentre gli uomini usano, come uniforme, l'abito tradizionale kurdo. Nei villaggi, nonostante lutti e privazioni, la vita scorre dignitosa - si potrebbe definire serena - e l'ospitalità è splendida.

Le donne, nei loro begli abiti lunghi coloratissimi (nonostante la dominazione islamica, le kurde non hanno mai usato nascondersi dietro il nero chador) partecipano alla conversazione insieme agli uomini, e si vede che godono di notevole considerazione in famiglia e in società.

Villaggi e cittadine del Kurdistan libero sono governati da consigli eletti dagli abitanti in assemblea. I consigli dispongono di un proprio bilancio e decidono in materia di istruzione, sanità, economia e amministrazione della giustizia. Ma le persone adatte a quest'ultimo compito - considerato delicatissimo - scarseggiano, quindi i tribunali sono itineranti, i giudici si spostano a dorso di

mulo di villaggio in villaggio.

Grave è la situazione sanitaria. Scarseggiano plasma, medicinali, strumenti chirurgici. Oltre a medici e infermieri locali, si alternano nella zona équipes di medici francesi che, dal marzo '80, hanno contribuito a mettere in funzione due ospedali. I medici sarebbero quindi ospiti graditissimi al PDKI e al Komala (occorrono chirurghi e anestesisti, ma disposti a fermarsi qualche mese) e non ci sono problemi di lingua.

Non solo i leaders politico-militari ma anche comandanti e combattenti delle unità partigiane spesso conoscono inglese e francese, a volte l'italiano: alcuni si sono laureati in università europee. Altrettanto graditi possono essere i membri di associazioni umanitarie, di organizzazioni politiche e sindacali, giornalisti e esponenti del mondo culturale. Potranno contribuire a far conoscere la lunga lotta del popolo kurdo, che da decenni combatte con mezzi di fortuna, senza aiuti (e senza la pessima pubblicità del terrorismo, che i kurdi considerano "indegno della loro causa") per difendere la propria identità etnico-culturale.

Per un primo contatto - puramente culturale - con il pianeta Kurdistan, ci si può rivolgere al dr. Kendal Nezan (un fisico del CNR francese che è anche storico e musicologo, autore di varie pubblicazioni in Francia e di collane di musica kurda per l'UNESCO) direttore dell'Institut Kurde de Paris (106, rue La Fayette, 75010 Paris, telefono 82.48.484).

LA
REPUBLIQUE
DU CENTRE
3/5/1984

CONFÉRENCE LE 5 MAI

Le Kurdistan d'Iran et l'aide médicale internationale

Une infirmière de la région, Bernadette Douset, est allée passer six mois et demi au Kurdistan d'Iran. A l'appel d'un mouvement de résistance, le P.D.K.I. (Parti démocrate du Kurdistan iranien), l'Aide médicale internationale, organisme humanitaire gouvernemental, envoie des équipes médicales et chirurgicales pour soigner la population locale, ouvrir des dispensaires ou des hôpitaux et aussi participer à la formation de personnel soignant local.

« Sur le terrain, nous partageons le quotidien de la population, si différente de la nôtre tant dans ses coutumes, son rythme de vie ou sa religion. Nous vivons au sein d'une autre civilisation. Loin de nous le luxe occidental : pour dormir, un matelas par terre

et une couverture ; les repas, du riz et des raisins secs ou des pommes de terre, quelques morceaux de viande tous les quinze jours... »

Depuis maintenant des décennies, les Kurdes d'Iran, d'Irak, de Syrie et de Turquie combattent pour leur autonomie. Ce peuple représente une population d'environ 21.000.000 d'habitants. Un peu partout à travers ces pays, le peuple kurde est persécuté. Récemment encore, quelque soixante civils ont été exécutés par les Iraniens en représailles d'une incursion des résistants à Mahabad, capitale du Kurdistan iranien.

Une conférence présentée par Bernadette Douset aura lieu à la salle B de la mairie, samedi 5 mai à 20 h 30.

L'AFRIQUE ET L'ASIE MODERNES

N° 140

Revue trimestrielle

Printemps 1984

LA DESTRUCTION DE L'IDENTITE CULTURELLE KURDE EN TURQUIE

Après soixante années de proscription et de désagrégation, la culture des 20 millions (1) de Kurdes du Proche-Orient est aujourd'hui en péril de mort. Interdite en Syrie et en Iran, muselée en Irak, cette culture qui est l'une des plus anciennes du bassin méditerranéen, connaît un sort particulièrement grave en Turquie.

En effet, de tous les pays qui depuis 1923 se partagent les territoires Kurdes, c'est sans conteste, la République turque qui mène une politique constante, systématique et générale de l'anéantissement de l'entité Kurde. C'est encore elle qui mobilise tous ses moyens en vue d'étouffer même hors de ses frontières la moindre manifestation de l'identité Kurde. D'autres Etats n'ont, au fond, fait que suivre son exemple. Un exemple qui nous semble mériter un exposé détaillé tant les problèmes qu'il soulève dépassent le cadre strict du drame kurde.

Rappelons d'abord quelques faits historiques. Après la première guerre mondiale, alors que les provinces turques se trouvaient sous l'occupation des Puissances Alliées, Mustafa Kemal s'était rendu au Kurdistan pour solliciter l'aide des notables kurdes en échange de la promesse de créer, après la victoire, un Etat fédéré des Turcs et des Kurdes. Cette promesse formulée dans le Protocole d'Amasya (octobre 1919) amena les Kurdes à fournir les tout premières et décisives troupes de la guerre d'indépendance de la Turquie. La Grande Assemblée Nationale qui représentait la coalition kurdo-turque comptait jusqu'en mars 1924, soit trois mois encore après la signature du Traité de Lausanne (24 juin 1923) qui consacre la reconnaissance internationale du nouvel Etat, 72 « députés du Kurdistan ». La victoire militaire, politique et diplomatique acquise, les leaders nationalistes turcs, estimant qu'ils n'avaient plus besoin des Kurdes, ont dissout cette assemblée et interdit par un décret en date du 3 mars 1924 toutes les écoles et publica-

(1) La population actuelle du Kurdistan est estimée à environ 20 millions d'habitants qui se répartissent comme suit : 10 millions en Turquie, 6 millions en Iran, 3,5 millions en Irak et près d'un million en Syrie.

tions kurdes. Ils allaient désormais s'employer à réaliser leur rêve inachevé : faire de la Turquie une nation une et indivisible, parlant une seule langue, pratiquant une seule culture. Or, après les massacres des Arméniens et l'expulsion des Grecs, il restait encore dans ce pays des minorités arabophones, des Tcherkesses, des Lazes et surtout des Kurdes qui peuplaient presque exclusivement de 30 à 32 % de la superficie du nouvel Etat, toutes les provinces orientales contigues aux territoires kurdes de la Syrie, de l'Irak et de l'Iran.

Encouragé sans doute par le peu de réactions internationales suscitées par le génocide arménien, resté impuni, le régime turc s'est mis, dès 1924, à détruire systématiquement l'entité kurde, en utilisant à cette fin un vaste éventail de moyens.

Pour commencer, les autorités d'Ankara ont décrété qu'il n'y avait pas de Kurdes en Turquie, que les citoyens peuplant l'Anatolie Orientale (nouvelle appellation officielle du Kurdistan, terme géographique désignant depuis le 12^e siècle le pays kurde) n'étaient que des « Turcs des montagnes ayant oublié le turc ». Du jour au lendemain un peuple qui avait, depuis la nuit des temps, vécu sur ces terres, un peuple que les discours officiels aimaient jusque là à couvrir de louanges pour sa vaillance et sa loyauté, se voyait ainsi nié dans son existence même. Cette négation verbale fut suivie de toute une série d'actions visant à modifier par la force la réalité, à la faire ressembler à la fiction officielle.

Dès l'année 1924, les bibliothèques furent expurgées des livres kurdes, ainsi que des ouvrages mentionnant simplement les mots « kurde » ou « Kurdistan » devenus tabous. Les écrits en langue kurde furent livrés aux flammes, ce qui occasionna la perte à jamais d'une partie, difficile à estimer, du patrimoine culturel kurde.

A partir de février 1925, l'armée turque a mobilisé l'essentiel de ses forces contre les provinces kurdes pour une guerre de conquête qui durera jusqu'en 1939. Elle fut également chargée de l'application d'une « loi de déportation et de dispersion des Turcs montagnards », promulguée le 5 mai 1932. Cette loi avait pour but « d'augmenter en Anatolie Orientale la densité des populations ayant une culture turque », de déporter vers les provinces turcophones « les populations qui doivent être assimilées à la culture turque », de désigner des territoires d'Anatolie Orientale où « pourront s'établir librement et sans le secours des autorités les immigrés de culture turque » et enfin, d'évacuer totalement certains territoires kurdes « pour des raisons sanitaires, matérielles, politiques, stratégiques et d'ordre public » (2).

Cette politique de modification par la force (massacres, déportations massives, implantation d'immigrés) de la composition ethnique des territoires kurdes fut activement suivie jusqu'à 1939 et fit, d'après certaines estimations, 1,5 million de victimes, soit environ le tiers de la population kurde habitant à l'époque la Turquie. Des immigrés turcophones originaires des Balkans furent installés dans les zones les plus fertiles du Kurdistan, des départements entiers vidés de leurs habitants kurdes, des centaines de milliers de Kurdes déportés et dispersés dans de lointaines provinces de l'Anatolie Centrale et Occidentale.

(2) Voir le texte intégral de cette loi dans « De la question kurde, la Loi de déportation et de dispersion des Kurdes », Publication n° 8 de la revue kurde : Hawar, Damas, 1934.

Génocide ou répression ?

La Turquie eut-elle le dessein de rayer de la carte sa minorité kurde, de faire disparaître toute trace de l'existence de celle-ci ? Autrement dit a-t-elle prémédité un génocide pur et simple des Kurdes à l'instar de celui perpétré quelques années plus tôt contre les Arméniens ? Un génocide interrompu à la faveur de la seconde guerre mondiale qui obligea l'Etat turc à déplacer ses troupes vers les frontières. Ou bien a-t-elle voulu par les massacres et les déportations de masse, terroriser et contraindre à l'assimilation une population kurde indocile, irrédentiste, en état d'insurrection quasi permanente contre le pouvoir central ? Quel que soit le point de vue que l'on adopte, on ne peut que constater qu'une population autochtone fut largement décimée, martyrisée parce que dans un régime dominé par une idéologie nationaliste, elle avait le tort de ne pas appartenir à la « race supérieure », à la nation contrôlant l'appareil d'Etat.

La politique kurde d'Ankara, en particulier la loi de déportation et de dispersion des Kurdes servira de référence aux autres Etats administrant le pays kurde. En 1962, le gouvernement de Damas s'inspira du texte de cette loi pour créer à la frontière turco-syrienne une « ceinture arabe » destinée à couper les Kurdes de Syrie de leurs congénères de Turquie. A cette fin, plus de 120.000 Kurdes seront chassés de leurs terres, offertes par les autorités aux tribus arabes. A son tour, à partir de 1975, le régime de Bagdad semble également avoir suivi l'exemple turc dans sa politique évacuation des zones longeant les frontières turques, syriennes et iraniennes de leur population kurde et de modification de la composition ethnique des provinces kurdes pétrolifères de Kirkouk et de Kha-naqin.

Parallèlement à la politique de destruction physique et de dilution de l'élément kurde, la Turquie a mis en œuvre et poursuit depuis soixante ans une politique d'anéantissement de la personnalité et de l'entité culturelles kurdes. La destruction de la personnalité commence par la négation même de l'existence des Kurdes. Nul Kurde ne peut, sous peine de 3 à 7 ans de prison, dire en public qu'il est kurde. Car en Turquie, affirmer son appartenance à une communauté humaine qui officiellement n'existe pas c'est mettre en cause le mythe fondateur de la République turque, c'est saper l'unité nationale, donc porter atteinte à la sécurité de l'Etat. A l'heure actuelle un ancien ministre du gouvernement social-démocrate de M. Ecevit, M. Serafettin Elçi, purge une peine de 3 ans de prison pour avoir déclaré au cours d'une réunion privée, qu'il est d'origine kurde. En juin 1971, le Parti Ouvrier de Turquie, représenté au Parlement fut dissout par la Cour Constitutionnelle d'Ankara pour avoir dans une résolution de son Congrès affirmé « l'existence du peuple kurde dans l'Est de la Turquie ». Pour le même motif, le sociologue turc Ismail Besikçi s'est vu, depuis 1970, condamné à 25 ans de prison.

Si le Kurde ne peut se dire kurde, il ne peut pas non plus porter un nom kurde. L'administration turque se chargera de l'affubler d'un « non convenable », conformément à la « tradition islamo-turque », c'est-à-dire en fait celle des janissaires. Ainsi, tel paysan dans le champ duquel le fonctionnaire turc d'état civil apercevra un rocher blanc recevra pour nom « Ak-tas » (pierre blanche) ; un autre ne connaissant un traitre mot de turc sera gratifié d'un « Oztürk » (pur turc) ou d'un « Türikoglu » (fils de turc). Dans le même temps, en famille, dans le

village, chacun continue de se servir de son nom kurde. Il s'ensuit un véritable dédoublement de la personnalité que renforce la turquisation des noms, des villes et villages kurdes. Chaque Kurde possède ainsi une double identité : la sienne, connue de sa famille, de ses amis et de son village, et l'officielle dont il doit se souvenir dans ses démarches auprès de l'administration. Individuellement, chacun parvient en général à assumer ce dédoublement, à se rappeler qu'il est kurde mais qu'il ne doit jamais le dire en public, qu'il a un nom à usage de ses proches et un nom turc pour l'administration, que sa rue, son quartier, son village ou sa ville ont un nom kurde, souvent antique, connu et utilisé par ses habitants et un autre nom imposé par l'administration turque dont chacun doit pouvoir se souvenir en cas de besoin. A l'échelle collective, la situation se présente sous un jour plus défavorable. Les nouvelles générations de Kurdes apprennent la géographie de leur pays dans des livres turcs, qui ne mentionnent évidemment que les appellations officielles des lieux ; elles tendent ainsi à devenir étrangères à leur pays, à ce que fut véritablement la terre de leurs ancêtres.

Dépossédés de leur identité, les Kurdes sont également privés de leur histoire, de leur mémoire collective. Une mémoire morcelée, mutilée, éparpillée. Tout ouvrage traitant de l'histoire kurde, fût-ce du moyen-âge, est strictement interdit. Des monuments et œuvres d'art témoignant des splendeurs passées de l'histoire kurde, tels par exemple le Palais Bariolé des princes de Botan, les châteaux de Dergul et de Hochab, les tombeaux des poètes classiques kurdes des XV^e et XVI^e siècles furent détruits ou réduits en ruine par l'armée turque. Tout ce qui peut évoquer le passé du peuple kurde est systématiquement détruit. Mais détruire les traces de l'histoire ne suffit pas ; il faut aussi en fabriquer une qui justifie l'idéologie dominante. C'est la tâche à laquelle des historiens officiels d'Ankara se sont attelés en publiant nombre d'ouvrages de propagande démontrant « scientifiquement la turquicité des Kurdes », manipulant à leur guise l'histoire, dénigrant les révoltes populaires kurdes présentées comme des « mouvements réactionnaires religieux et tribaux fomentés par les puissances étrangères ». Les Kurdes n'ont évidemment pas le droit de répondre aux injures à leur passé, de défendre leur mémoire blessée, constamment agressée. Face à cette puissante pression des appareils d'Etat, les Kurdes, pour connaître quelques bribes de leur histoire, ne disposent que d'une poignée de publications clandestines et des récits mythiques transmis oralement de génération en génération par le biais de la chanson et de l'épopée. Cela, toujours quasi-clandestinement, car la musique kurde est également interdite en Turquie, comme le sont les danses, le folklore et le costume kurdes.

Les Kurdes, qui furent les premiers à introduire la musique dans la cour du calife Haroun Al-Rachid, qui au fil des siècles fournirent à la musique classique musulmane quelques uns de ses plus grands artistes, ne peuvent en cette fin du 20^e siècle, dans leur propre pays, donner un concert de musique en public, former un orchestre folklorique kurde, éditer un disque ou une cassette de musique. Ce faisant, ils risqueraient, selon Ankara, de « porter atteinte à l'unité nationale et à la sécurité de l'Etat ». Mais les autorités turques, conscientes du rôle important que joue la musique dans la vie des Kurdes, tentent depuis une trentaine d'années de s'en servir pour mieux acculturer, pour turquiser les Kurdes. Voici comment : des chanteurs d'origine kurde sont autorisés et encouragés à chanter les mélodies kurdes avec des paroles en turc. Ces chansons sont abondamment diffusées sur les ondes de la demi-douzaine

Génocide ou répression ?

La Turquie eut-elle le dessein de rayer de la carte sa minorité kurde, de faire disparaître toute trace de l'existence de celle-ci ? Autrement dit a-t-elle prémédité un génocide pur et simple des Kurdes à l'instar de celui perpétré quelques années plus tôt contre les Arméniens ? Un génocide interrompu à la faveur de la seconde guerre mondiale qui obligea l'Etat turc à déplacer ses troupes vers les frontières. Ou bien a-t-elle voulu par les massacres et les déportations de masse, terroriser et contraindre à l'assimilation une population kurde indocile, irrédentiste, en état d'insurrection quasi permanente contre le pouvoir central ? Quel que soit le point de vue que l'on adopte, on ne peut que constater qu'une population autochtone fut largement décimée, martyrisée parce que dans un régime dominé par une idéologie nationaliste, elle avait le tort de ne pas appartenir à la « race supérieure », à la nation contrôlant l'appareil d'Etat.

La politique kurde d'Ankara, en particulier la loi de déportation et de dispersion des Kurdes servira de référence aux autres Etats administrant le pays kurde. En 1962, le gouvernement de Damas s'inspira du texte de cette loi pour créer à la frontière turco-syrienne une « ceinture arabe » destinée à couper les Kurdes de Syrie de leurs congénères de Turquie. A cette fin, plus de 120.000 Kurdes seront chassés de leurs terres, offertes par les autorités aux tribus arabes. A son tour, à partir de 1975, le régime de Bagdad semble également avoir suivi l'exemple turc dans sa politique évacuation des zones longeant les frontières turques, syriennes et iraniennes de leur population kurde et de modification de la composition ethnique des provinces kurdes pétrolifères de Kirkouk et de Kha-naqin.

Parallèlement à la politique de destruction physique et de dilution de l'élément kurde, la Turquie a mis en œuvre et poursuit depuis soixante ans une politique d'anéantissement de la personnalité et de l'entité culturelles kurdes. La destruction de la personnalité commence par la négation même de l'existence des Kurdes. Nul Kurde ne peut, sous peine de 3 à 7 ans de prison, dire en public qu'il est kurde. Car en Turquie, affirmer son appartenance à une communauté humaine qui officiellement n'existe pas c'est mettre en cause le mythe fondateur de la République turque, c'est saper l'unité nationale, donc porter atteinte à la sécurité de l'Etat. A l'heure actuelle un ancien ministre du gouvernement social-démocrate de M. Ecevit, M. Serafettin Elçi, purge une peine de 3 ans de prison pour avoir déclaré au cours d'une réunion privée, qu'il est d'origine kurde. En juin 1971, le Parti Ouvrier de Turquie, représenté au Parlement fut dissout par la Cour Constitutionnelle d'Ankara pour avoir dans une résolution de son Congrès affirmé « l'existence du peuple kurde dans l'Est de la Turquie ». Pour le même motif, le sociologue turc Ismail Besikçi s'est vu, depuis 1970, condamné à 25 ans de prison.

Si le Kurde ne peut se dire kurde, il ne peut pas non plus porter un nom kurde. L'administration turque se chargera de l'affubler d'un « non convenable », conformément à la « tradition islamo-turque », c'est-à-dire en fait celle des janissaires. Ainsi, tel paysan dans le champ duquel le fonctionnaire turc d'état civil apercevra un rocher blanc recevra pour nom « Ak-tas » (pierre blanche) ; un autre ne connaissant un traitre mot de turc sera gratifié d'un « Oztürk » (pur turc) ou d'un « Tüirkoglu » (fils de turc). Dans le même temps, en famille, dans le

village, chacun continue de se servir de son nom kurde. Il s'ensuit un véritable dédoublement de la personnalité que renforce la turquisation des noms, des villes et villages kurdes. Chaque Kurde possède ainsi une double identité : la sienne, connue de sa famille, de ses amis et de son village, et l'officielle dont il doit se souvenir dans ses démarches auprès de l'administration. Individuellement, chacun parvient en général à assumer ce dédoublement, à se rappeler qu'il est kurde mais qu'il ne doit jamais le dire en public, qu'il a un nom à usage de ses proches et un nom turc pour l'administration, que sa rue, son quartier, son village ou sa ville ont un nom kurde, souvent antique, connu et utilisé par ses habitants et un autre nom imposé par l'administration turque dont chacun doit pouvoir se souvenir en cas de besoin. A l'échelle collective, la situation se présente sous un jour plus défavorable. Les nouvelles générations de Kurdes apprennent la géographie de leur pays dans des livres turcs, qui ne mentionnent évidemment que les appellations officielles des lieux ; elles tendent ainsi à devenir étrangères à leur pays, à ce que fut véritablement la terre de leurs ancêtres.

Dépossédés de leur identité, les Kurdes sont également privés de leur histoire, de leur mémoire collective. Une mémoire morcelée, mutilée, éparpillée. Tout ouvrage traitant de l'histoire kurde, fût-ce du moyen-âge, est strictement interdit. Des monuments et œuvres d'art témoignant des splendeurs passées de l'histoire kurde, tels par exemple le Palais Bariolé des princes de Botan, les châteaux de Dergul et de Hochab, les tombeaux des poètes classiques kurdes des XV^e et XVI^e siècles furent détruits ou réduits en ruine par l'armée turque. Tout ce qui peut évoquer le passé du peuple kurde est systématiquement détruit. Mais détruire les traces de l'histoire ne suffit pas ; il faut aussi en fabriquer une qui justifie l'idéologie dominante. C'est la tâche à laquelle des historiens officiels d'Ankara se sont attelés en publiant nombre d'ouvrages de propagande démontrant « scientifiquement la turquicité des Kurdes », manipulant à leur guise l'histoire, dénigrant les révoltes populaires kurdes présentées comme des « mouvements réactionnaires religieux et tribaux fomentés par les puissances étrangères ». Les Kurdes n'ont évidemment pas le droit de répondre aux injures à leur passé, de défendre leur mémoire blessée, constamment agressée. Face à cette puissante pression des appareils d'Etat, les Kurdes, pour connaître quelques bribes de leur histoire, ne disposent que d'une poignée de publications clandestines et des récits mythiques transmis oralement de génération en génération par le biais de la chanson et de l'épopée. Cela, toujours quasi-clandestinement, car la musique kurde est également interdite en Turquie, comme le sont les danses, le folklore et le costume kurdes.

Les Kurdes, qui furent les premiers à introduire la musique dans la cour du calife Haroun Al-Rachid, qui au fil des siècles fournirent à la musique classique musulmane quelques uns de ses plus grands artistes, ne peuvent en cette fin du 20^e siècle, dans leur propre pays, donner un concert de musique en public, former un orchestre folklorique kurde, éditer un disque ou une cassette de musique. Ce faisant, ils risqueraient, selon Ankara, de « porter atteinte à l'unité nationale et à la sécurité de l'Etat ». Mais les autorités turques, conscientes du rôle important que joue la musique dans la vie des Kurdes, tentent depuis une trentaine d'années de s'en servir pour mieux acculturer, pour turquiser les Kurdes. Voici comment : des chanteurs d'origine kurde sont autorisés et encouragés à chanter les mélodies kurdes avec des paroles en turc. Ces chansons sont abondamment diffusées sur les ondes de la demi-douzaine

d'émetteurs de radio, installés dans les provinces kurdes pour propager la culture turque. Le Kurdistan détient ainsi le privilège d'être, proportionnellement à sa population, la région la mieux dotée de la Turquie en prisons, en casernes et en émetteurs de radio. Proscrite, abâtardie, la musique kurde est aujourd'hui à la dérive ; ses traditions millénaires, faute d'un espace de liberté pour être continuées, enseignées et renouvelées, se meurent lentement.

La situation de la langue kurde n'est, hélas, guère meilleure. Certes, malgré les interdictions, les tracasseries et la politique d'assimilation, plus de 90 % des Kurdes de Turquie parlent encore leur langue maternelle et près des trois quarts (3) d'entre eux ne connaissent que celle-ci. Mais depuis la fermeture en 1924 de toutes les écoles kurdes, cette langue n'est plus enseignée que clandestinement à des groupes restreints. Les quelques rares livres et publications imprimés soit à l'étranger soit dans la clandestinité sont loin de répondre aux besoins de lecture de plus de 10 millions de personnes. La centralisation croissante de l'Etat, le quadrillage militaro-policié du pays amenant un sérieux contrôle étatique sur la vie quotidienne des Kurdes, y compris dans les campagnes, entraînent la disparition progressive des bardes et conteurs qui véhiculaient une riche littérature orale, ultime refuge des trésors de la langue. Privés d'accès à leur culture, à leurs sources littéraires, de journaux, de livres, d'émissions de radio et de télévision dans leur langue, les jeunes Kurdes ne possèdent plus qu'un vocabulaire appauvri, marqué par des particularismes régionaux et soumis aux pressions du turc.

Des étrangers dans leur pays.

Sur le plan linguistique, on compare parfois la situation des Kurdes en Turquie à celle des émigrés implantés dans un autre milieu culturel. Les Kurdes seraient en quelque sorte des émigrés dans leur propre pays. Les médias, les écoles, les administrations de leur pays utilisant une langue étrangère que, dans leur grande majorité, ils ne comprennent pas. Cette image qui a le mérite de rendre compte du drame d'un peuple contraint à vivre en étranger sur sa terre reste cependant en deçà de la réalité. En effet, tout en étant soumis à la domination culturelle de leur environnement, les émigrés, tels les travailleurs turcs en R.F.A. ou les Algériens en France disposent tout de même d'une certaine liberté : ils peuvent, par leurs propres moyens, imprimer des livres et des journaux, organiser des manifestations artistiques et culturelles, mettre sur pied des écoles enseignant dans leur langue, créer leurs propres associations, bénéficier d'un temps d'antenne à la radio et à la télévision, et l'Etat sous la tutelle duquel ils se trouvent ne cherche pas à renier leur identité culturelle. Or les Kurdes

(3) Les statistiques concernant les Kurdes sont considérées comme des secrets d'Etat en Turquie et ne sont donc pas accessibles. Les seuls chiffres officiels disponibles sur la pratique du turc par les Kurdes sont ceux cités par le député turc d'Aydin dans le numéro du 31 juillet 1966 du quotidien d'Istanbul Cumhuriyet. Selon lui, à Mardin, 91 % de la population ne parle pas un mot de turc ; à Siirt, 87 % ; à Hakkari, 81 % ; à Diyarbakir, 67 % ; à Bingöl, 68 % ; à Bitlis, 66 %, etc... il s'agit là des principales provinces kurdes de Turquie.

de Turquie ne possèdent aucun de ces droits, pas même celui de publier un abécédaire dans leur langue.

Etouffée, démantelée, disloquée, victime d'une politique délibérée de désagrégation et d'anéantissement, la culture kurde pour la première fois dans son histoire plus que millénaire, court aujourd'hui le risque d'une mort progressive, d'un inexorable dépérissement. L'action de l'Institut Kurde et de quelques modestes organisations d'immigrés kurdes ne sauraient, à elle seule, enrayer ce processus, empêcher les puissantes machines étatiques de broyer les défences naturelles fragilisées d'une culture assiégée. Il faut une intervention énergique de la communauté internationale, en particulier des alliés occidentaux de la Turquie pour amener celle-ci à mettre un terme à sa politique de destruction de l'identité culturelle d'une communauté humaine formant le quart de sa population.

Si l'on admet qu'un peuple ne peut vivre sans sa culture, une telle intervention nous semble relever du devoir d'assistance à peuple en danger. Elle ne saurait être éludée sous prétexte de non ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat souverain. Car la défense du patrimoine culturel universel passe par la sauvegarde de chacune de ses parties constitutives, en premier lieu des cultures menacées, et la souveraineté ne donne pas à un Etat des droits illimités sur la vie et la mort d'une population placée sous son administration, en principe afin qu'il améliore son sort matériel, culturel et spirituel. Il est généralement admis que, sous prétexte de souveraineté, un Etat n'a pas le droit de massacrer sa propre population, cela constitue d'ailleurs un crime caractérisé contre l'humanité. De même, un Etat ne devrait pas non plus avoir le droit de saccager, de détruire pour toujours une culture élaborée au fil de longs siècles d'histoire par des millions d'hommes, une culture constituant une partie originale et irremplaçable du patrimoine culturel de l'humanité. Il est temps que la communauté internationale, prenant en considération le cas extrême du peuple kurde, se préoccupe de cette question, adopte des mesures concrètes pour assurer la sauvegarde du patrimoine culturel des peuples sans Etat, des nations dominées et minorisées et des minorités ethniques.

Kendal NEZAN
Directeur de l'Institut kurde de Paris

BOMBARDEMENT IRAKIEN DANS LE KURDISTAN IRANIEN

De nombreuses bombes sont tombées dans la ville de Baneh, faisant des centaines de morts

DEUX CENTS à trois cents morts, tel était hier soir le bilan provisoire du bombardement irakien effectué le matin même contre la ville de Baneh au Kurdistan iranien. Les bombes irakiennes sont tombées en huit points différents, notamment sur une place publique où la population s'était rassemblée pour écouter un discours. Des incendies ont immédiatement éclaté dans la ville, privée d'électricité et de téléphone, tandis que les blessés étaient transportés dans

les hélicoptères de l'armée.

Située près de la frontière irakienne, au sud-ouest de Saqez, Baneh a déjà été bombardée plusieurs fois au cours du conflit irano-irakien.

Ce dernier bombardement — de loin le plus meurtrier — fait figure de sévère avertissement au moment où les chancelleries occidentales prédisent toutes l'imminence d'une offensive iranienne de grande envergure. A ce propos, le bureau de l'ayatollah a adressé un message relative-

ment ambigu aux combattants du front, leur affirmant que la date du 5 juin « est une journée historique ». Message si inhabituel (et non retransmis d'ailleurs par les médias iraniens) que certains y ont vu la confirmation de l'offensive attendue.

Quoi qu'il en soit, le choix du 5 juin, jour anniversaire de l'arrestation par la police du chah de l'ayatollah Khomeini qui avait été suivie de violentes émeutes, pour bombarder un objectif civil ira-

nien, démontre la volonté de l'Irak de continuer, comme il l'a toujours fait par le passé, à multiplier les tentatives d'intimidation lorsque Téhéran prépare une offensive. Le choix de Baneh au Kurdistan semblant relever plus de la facilité technique d'approche dans ce secteur que de tout autre choix. En effet, le front kurde est relativement calme; les soldats iraniens s'en tenant à leurs opérations de nettoyage habituelles sur les quatre principaux axes du Kurdistan.

Le Parisien

06-06-1984

C'est toujours l'escalade dans le Golfe Un raid irakien fait 300 morts

Les Etats-Unis ont lancé hier un nouvel appel à l'Irak et à l'Iran pour qu'ils recherchent rapidement un règlement à la guerre qui les oppose et qui rend le trafic des pétroliers dans le golfe Persique de plus en plus périlleux.

« Nous aimerions voir les deux parties s'abstenir d'actions qui élargiraient les hostilités et s'orienter, aussi vite que possible, vers des pourparlers de paix », a déclaré Larry Speakes, le porte-parole de la Maison-Blanche.

Hier matin, une nouvelle escalade dans les hostilités a en tout cas encore été enregistrée.

L'aviation irakienne a en effet lancé un raid très meurtrier contre la ville kurde de Baneh, située sur la frontière irano-irakienne. Selon un premier bilan annoncé par Radio Téhéran, ce raid aurait fait entre 300 et 400 morts parmi la population civile qui défilait à ce moment-là à l'occasion de l'anniversaire du 5 juin 1963, date de l'arrestation de l'ayatollah Khomeini par la police du chah d'Iran.

Après le bombardement de Baneh, Téhéran paraît en tout cas fermement décidé à procéder à des raids de représailles.

Enfin, l'autre grand pas franchi hier dans le conflit irano-irakien aura été l'intervention, pour la première fois, de l'aviation saoudienne : celle-ci a abattu avec des missiles tirés par des chasseurs F 15 Eagle, au cours d'un combat aérien au-dessus du Golfe, deux avions iraniens qui avaient été repérés (par le système américain Awacs qui surveille l'espace aérien de la région) dès leur entrée au-dessus du territoire saoudien. Les appareils abattus étaient des F 4 Phantom, achetés par Téhéran aux Etats-Unis il y a quatorze ans. Ils se préparaient à regagner leur base après avoir survolé le Golfe à la recherche de pétroliers.

L'ambassadeur d'Arabie Saoudite aux Etats-Unis a déclaré hier soir, confirmant ainsi le combat aérien, « nous pensons qu'il est regrettable que nous ayons dû être entraînés dans ce conflit. Mais nous sommes déterminés à défendre notre pays. Il ne faut pas confondre la modération avec l'approbation ».

La Situation des kurdes au Liban

CENTRE INTERNATIONAL D'INFORMATION SUR LES PRISONNIERS, DÉPORTÉS ET DISPARUS PALESTINIENS ET LIBANAIS
INTERNATIONAL CENTRE FOR INFORMATION ON PALESTINIAN AND LEBANESE PRISONERS, DEPORTEES AND MISSING PERSONS

SECRETARIAT :

ADRESSE POSTALE

CENTRE INTERNATIONAL D'INFORMATION
SUR LE DROIT HUMANITAIRE
DE LA GUERRE
B.P 335.16
75767 PARIS CEDEX 16
TEL. : (33) (1) 647.44.23.

COMITE DE PATRONAGE :

PÈRE IBRAHIM AYAD
(PALESTINE)

LIEUTENANT-GENERAL ODD BULL
(NORVEGE)

KHEMAIS CHAMARI
(TUNISIE)

RICHARD FALK
(U.S.A)

GÉRAUD DE LA PRADELLE
(FRANCE)

RANIERO LAVALLE
(ITALIE)

LÉO MATARASSO
(FRANCE)

SEAN Mc BRIDE
(IRLANDE)

THE EARL OF OXFORD AND ASQUITH
(ROYAUME UNI)

EDWARD SAID
(PALESTINE)

ABDEPHAMAN YOUSSEFI
(MAROC)

JEAN ZIEGLER
(SUISSE)

Bien que l'immigration kurde au Liban soit relativement ancienne, les dernières vagues d'immigration remontent à plus de 50 ans, la communauté kurde au Liban ne bénéficie toujours pas d'un statut.

Les kurdes étaient arrivés, la plupart du temps, sans aucun papier, dans la certitude de pouvoir rentrer rapidement chez eux, après les massacres. Aussi, lors du dernier recensement qui a eu lieu au Liban, en 1933, peu d'entre eux se sont faits alors enregistrés.

Mais le temporaire devait durer et leur situation a été différemment prise en considération selon les gouvernements libanais qui se sont succédés.

En 1958, -M. Camille Chamoun était encore président de la République- la naturalisation des étrangers était favorisée, en particulier ceux de confession chrétiens. De nombreux kurdes déposèrent des demandes. Cependant, seule une minorité de kurdes purent retirer leur carte d'identité libanaise. Ce fut principalement les leaders des grandes familles kurdes et en partie ceux qui tenaient les abattoirs dans le quartier de Masslah, (banlieue nord-est de Beyrouth où les Phalangistes ont procédé, (au début de la guerre civile fin 1975-début 1976) à un cruel massacre de la population avant de prendre le contrôle de ce quartier) qui ont pu bénéficier de cette naturalisation.

Mais la grande majorité des kurdes vivant au Liban restèrent sans papier: seul leur était délivré un papier par le maire (mokhtar) du quartier, pour leur permettre l'accès aux différents services sociaux tel que l'école pour les enfants... Ce n'était pas une autorisation de séjour et encore moins une pièce d'identité.

En 1963, avec la formation d'un nouveau gouvernement comprenant entre autres Kamal Joumlatt, le dossier de régularisation des étrangers fut à nouveau mis à l'étude. Des demandes de naturalisation et des titres de séjour furent déposés. En attendant l'étude des dossiers,

.../...

.../...

des titres provisoires de séjour, prévus initialement pour 3 ans, furent délivrés mentionnant: -la nationalité ("indéterminée" en ce qui concerne les kurdes)
-la confession (musulmane)
-et "Dossier en cours d'étude".

A cette même époque, les droits culturels des kurdes commencèrent à être reconnus au Liban et à partir de 1969, la communauté kurde put se doter d'un parti politique

Depuis le début de la guerre civile en 1975, leurs conditions de vie n'ont cessé de se précariser. Ceux qui ont pu fuir les massacres de Massalah et de la Quarantaine se sont retrouvés dans les chalets au bord de la mer ou dans les différents camps de réfugiés palestiniens. Le renouvellement des titres de séjour était source de nombreuses tracasseries de la part de la Sûreté. Les déclarations des autorités libanaises et de certains des partis politiques ne manquent pas, faisant état de leur volonté de se "débarrasser" de tous les "étrangers".

Les titres provisoires de séjour furent maintenus, et ramenés de 3 ans à 1 an, peu de temps avant l'invasion israélienne au Liban en juin 1982. Ils furent obligatoires pour tout membre de la famille dès sa naissance, moyennant 150 livres libanaises, par titre et par renouvellement.

Aussi ont-ils particulièrement été touchés par

- les campagnes d'arrestations et d'expulsions massives opérées par l'armée libanaise depuis l'invasion israélienne, (en toute illégalité jusqu'au décret de février 1983 donnant plein pouvoir à l'armée).
Mis aux frontières syriennes, les kurdes expulsés revenaient, souvent, clandestinement, dans leur famille restée au Liban, n'ayant nulle part où aller.
- les enlèvements opérés par les Forces Libanaises (milices fascistes) dans Beyrouth et aux différents barrages, sur la base de leurs titres de séjour. Ainsi, de nombreux noms kurdes peuvent être trouvés sur la liste des disparus-enlevés établie par le Comité des Parents des Disparus de Dar El Fatwa, tels que Mohieddine ACHICHU disparu en 1982, Wihab, Mohamed, Cheikh Mouss SAADO-disparus en 1982, Jamil Mohsen et Hamid Jamil KARMOU, tous deux disparus en 1983...